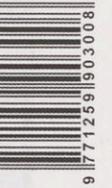



DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS

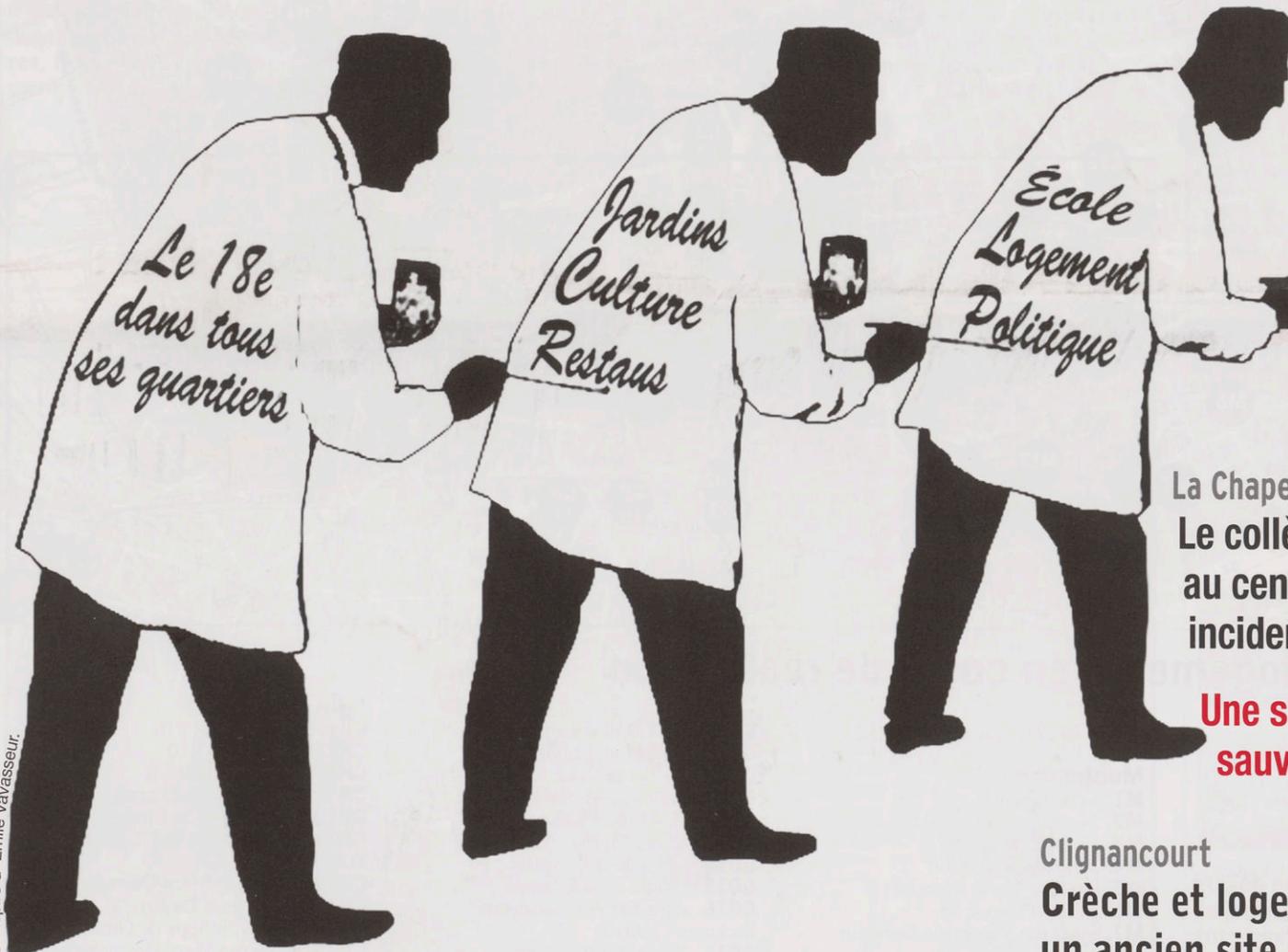
N° 223 - JANVIER 2015 - 2,30 EUROS

Plus de 2500
nouveaux
logements sociaux
dans le 18e

(Notre dossier pages 2 et 3)


Accrochez vos ceintures, c'est du lourd !

Écoles, jardins, logements, toxicomanie, politique de la ville : les sujets phares de l'année 2015.


 2
0
1
5

La Chapelle
Le collège Daniel Mayer
au centre de plusieurs
incidents violents (p. 10)

Une souscription pour
sauver le Bois-Dormoy
(p. 12)

Clignancourt
Crèche et logements dans
un ancien site industriel (p. 14)

Goutte d'Or
Coopérative cherche local (p. 14)

Montmartre
Les anciennes carrières de gypse,
un casse-tête pour le Plan local
d'urbanisme (p. 15)

Histoire. **Antoinette Binoche,**
la première femme maire du 18e (pages 16 et 17)

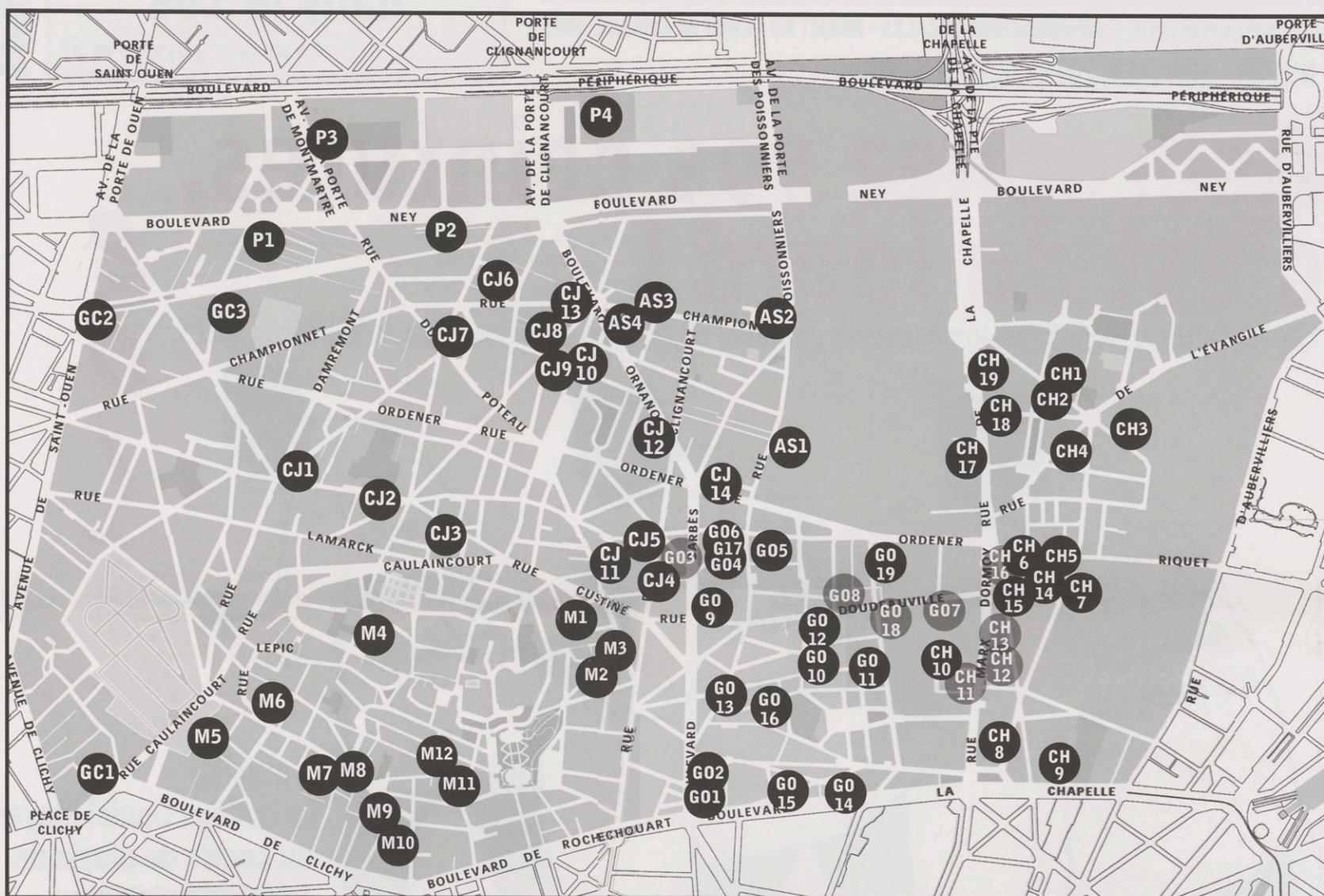
Coup de cœur. **Oscar Wilde** au théâtre **Pixel**
(page 20)

Portrait. **Hernando Herrera,** peintre
(page 24)

Le dossier du mois

Les cartes des nouveaux logements sociaux dans le 18e

Chantiers sur le point d'aboutir, projets tout juste financés : quelque 2500 logements sociaux supplémentaires sont en cours de réalisation dans l'arrondissement.



Nombre de logements en cours de réalisation

Grandes Carrières

- GC1. 18 passage de Clichy : 5
- GC2. 132 av. de Saint Ouen : 11
- GC3. 16 rue Georgette Agutte : 45

Porte Montmartre

- P1. angle bd Ney-rue Jules Cloquet : 3
- P2. 43ter villa des Tulipes : 13
- P3. 66 rue René Binet : 55
- P4. rue Francis de Croisset lot 1 : 103

Clignancourt-Jules Joffrin

- CJ1. 160-164 rue Marcadet : 26
- CJ2. angle rue Duhesme-rue Marcadet : 8
- CJ3. 5 rue Nobel : 18
- CJ4. 76 rue de Clignancourt : 15
- CJ5. 83 rue de Clignancourt : 14
- CJ6. 7-9 rue Esclangon : 4
- CJ7. 72 rue du Ruisseau : 8
- CJ8. 97 rue Duhesme : 1
- CJ9. 47 rue Hermel : 15
- CJ10. 64-66 rue Hermel : 49
- CJ11. 8 passage Ramey : 14
- CJ12. 13-17 bd Ornano : 86
- CJ13. angle bd Ornano-rue Championnet : 64

- CJ14. 24-26ter rue Ordener : 52

Montmartre

- M1. 6 rue Lambert : 7
- M2. 24 rue Feutrier : 19
- M3. 13 rue Ramey : 9
- M4. 2 impasse Girardon : 3
- M5. impasse Marie Blanche : 8
- M6. 24 rue Tholozé : 6
- M7. angle rue Véron-rue Germain Pilon : 22
- M8. angle rue André Antoine-rue des Abbesses : 16
- M9. 4-8 rue Piemontesi : 10
- M10. 79 rue des Martyrs : 21
- M11. 22 rue des Trois frères : 13
- M12. angle rue des Trois frères-rue de la Vieuville : 20

Goutte d'Or

- GO1. 4 bd Barbès : 1
- GO2. 8 bd Barbès : 5
- GO3. angle bd Barbès-rue Simart : 15
- GO4. 8 rue Labat : 9
- GO5. 36 rue Marcadet : 16
- GO6. 47 rue Marcadet : 8
- GO7. 13 rue Doudeauville : 6

- GO8. 28 rue Doudeauville : 12
- GO9. 82 rue Doudeauville : 13
- GO10. 22-24 rue Cavé : 35
- GO11. angle rue Myrha-rue Affre : 12
- GO12. 42-44 rue Myrha : 9
- GO13. 70 rue Myrha : 13
- GO14. 64 bd de la Chapelle : 10
- GO15. 100 bd de la Chapelle : 7
- GO16. angle rue Polonceau-rue Erckman Chatrian : 52
- GO17. 74 rue des Poissonniers : 9
- GO18. 60 rue Stephenson : 12
- GO19. 80 rue Stephenson : 45

Amiraux-Simplon

- AS1. angle rue des Poissonniers-allée d'Andrézieux : 279
- AS2. 2 rue Championnet : 33
- AS3. 46 rue Championnet : 40
- AS4. 16 rue du Roi d'Alger : 20

Chapelle

- CH1. 6-8 rue Boucry : 19
- CH2. 20 rue des Roses : 8
- CH3. 2-18 rue Cugnot : 83
- CH4. 18-20 rue de l'Évangile : 3
- CH5. 73 rue Riquet : 38

- CH6. 81 rue Riquet : 16
- CH7. 64 rue Pajol : 10
- CH8. 21 bis-23 rue Pajol : 15
- CH9. 22-30 bd de la Chapelle : 55
- CH10. 5 bis cité de la Chapelle : 25
- CH11. angle cité de la Chapelle-rue Marx Dormoy : 64
- CH12. 40-44 rue Marx Dormoy : 44
- CH13. 11 impasse Dupuy : 1
- CH14. 72 rue Philippe de Girard : 23
- CH15. angle rue Marx Dormoy-rue Philippe de Girard : 12
- CH16. 83 bis rue Philippe de Girard : 18
- CH17. 27 rue de la Chapelle : 3
- CH18. 38 rue de la Chapelle : 12
- CH19. 40 rue de la Chapelle : 20

Le dossier du mois

Les deux cartes parlent d'elles même. Sur celle de gauche, quartier par quartier, les logements en cours de réalisation dans notre arrondissement : des projets qui seront livrés dans les mois qui viennent, au maximum d'ici deux ans. Sur celle ci-dessous, ceux dont le financement a été voté à la fin de l'année 2014 et dont les travaux vont démarrer à plus ou moins brève échéance. Plus de mille sept cents logements sont en cours de réalisation et 758 autres sont déjà financés. En outre 644 logements vont être réhabilités selon les normes du Plan climat. Deux cartes qui montrent donc la poursuite de l'effort de la Ville, et du 18e en particulier, pour rattraper l'énorme retard de la capitale en ce domaine.

Sur la carte page 2, la densité des chantiers correspond en grande partie à la fin des grosses opérations de rénovation des quartiers Goutte d'Or-Château Rouge et Pajol. A l'ouest, dans le quartier des Grandes carrières, trois chantiers en cours seulement, dont un seul de grande dimen-

sion. Ce fossé est-ouest ne sera pas comblé dans les prochaines années, comme le montre la carte de droite, puisqu'aucune construction nouvelle dans ce quartier Grandes carrières n'a été financée en 2014. Les logements sociaux restent particulièrement nombreux dans l'est traditionnellement habité par des familles aux revenus modestes, même si les classes moyennes y gagnent du terrain. Dans le même temps le projet Paris nord-est démarre avec de nouveaux ensembles sociaux dans le nord du quartier de La Chapelle.

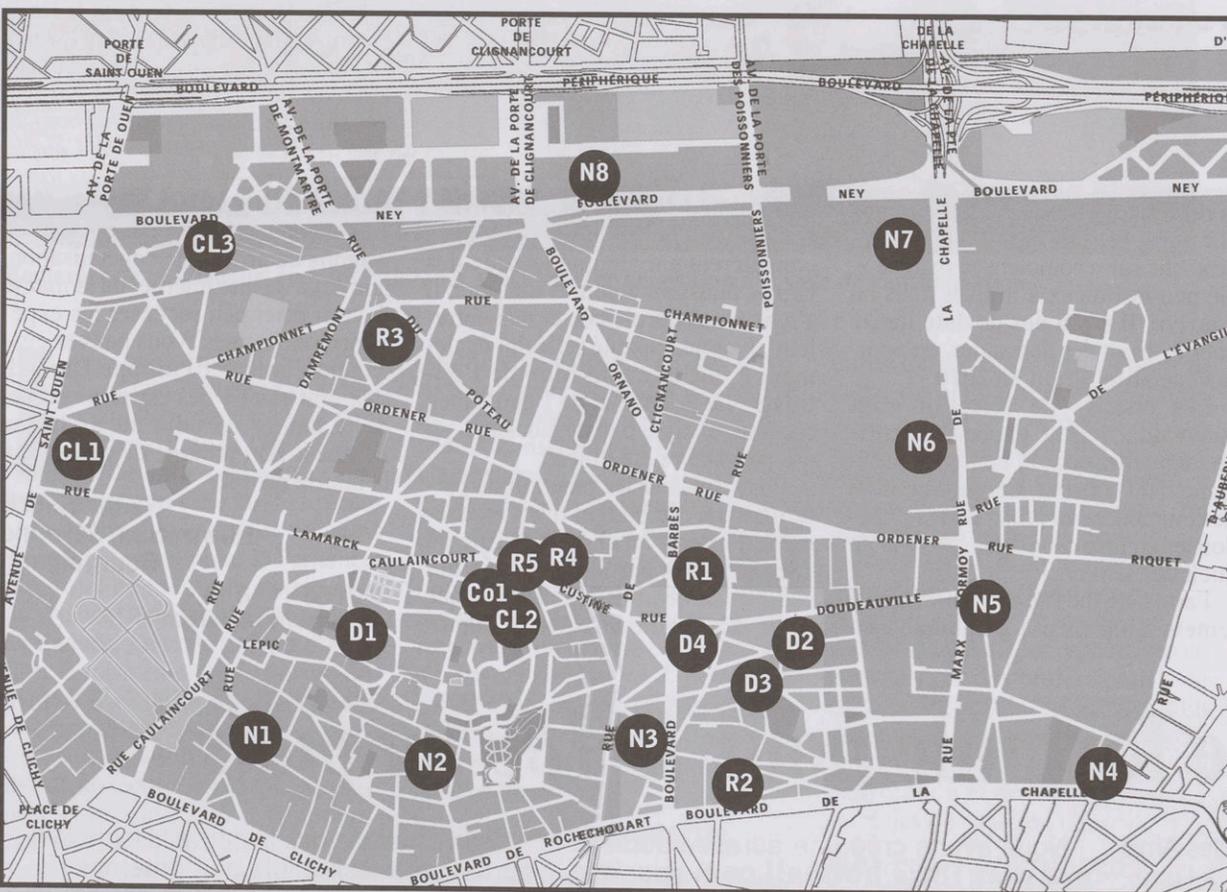
Mixité sociale

Pourtant, tant pour les opérations en cours que pour les réalisations à venir, ces cartes révèlent aussi un effort constant de mixité sociale par la création de logements sociaux dans des quartiers plus favorisés comme Clignancourt-Jules Joffrin et Montmartre. Certes le nombre de logements créés y est de moindre envergure : la densité du bâti et le coût du terrain n'y permettent pas la création de grands ensembles comme dans les

quartiers nord de l'arrondissement. Mais la municipalité saisit les occasions de préempter des immeubles vétustes soit pour les rénover, soit pour les démolir et reconstruire. Depuis peu, la loi permet d'ailleurs à la Ville de préempter non plus des immeubles entiers, mais un ou plusieurs appartements dans un immeuble et de créer ainsi des logements sociaux au sein même de copropriétés. Dans le 18e, une dizaine de logements sociaux dits « dans le diffus » vont être ainsi créés.

Ce que ces cartes ne montrent pas, c'est que, dans la plupart de ces réalisations, l'effort de mixité sociale se manifeste aussi par la répartition de différentes catégories de logement au sein d'un même immeuble : des PLAI réservés aux ménages ayant les plus bas revenus, des PLUS pour les ménages aux revenus moyens, et entre un quart et un tiers de PLS pour des ménages plus aisés mais qui ont néanmoins des difficultés à se loger en raison des prix prohibitifs du marché locatif dans la capitale.

Marie-Odile Fargier



Nombre de logements financés en décembre 2014

Réalisation de logements sociaux

• Dans des immeubles existants :

- D1. Montmartre :** 2 impasse Girardon : 3
- D2, D3, D4 Goutte d'Or :** 32 rue Laghouat, 2 ; 35 rue Myrha, 1 ; 75 rue Doudeauville, 4

□ Neuf :

- * **Montmartre :**
- N1 :** angle rue Véron-rue Lepic : 11

- N2 :** 32-32 bis rue des Trois Frères : 14
- N3 :** 11 rue de Sofia : 5

* **Chapelle :**

- N4 :** angle rue Caillé-boulevard de la Chapelle : 39
- N5 :** 72 rue Marx Dormoy : 14
- N6 :** 17 rue de la Chapelle : 114
- N7 :** Chapelle internationale : 236
- * **Porte de Clignancourt :**
- N8 :** 5-11 rue Francis de Croisset : 103

□ **Rénovation :**

* **Goutte d'Or**

- R1 :** 20 rue Labat : 12
- R2 :** 7 rue Caplat : 16

* **Clignancourt :**

- R3 :** 8 impasse de la Grosse bouteille : 13
- R4 :** angle rue du Baigneur-impasse Pers : 30
- R5 :** 52 rue Custine : 40



Le 18e du mois est un journal d'information sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale.

Il est édité par l'association des Amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris.
Tél. : 01 42 59 34 10.

18dumois@gmail.com

Site : <http://18dumois.info>

Une permanence est assurée au local du 18e du mois tous les jours de 10h à 12h sauf le mercredi de 15h à 17h.

● **Ont collaboré à ce numéro** (équipe entièrement bénévole) : Christian Adnin, Annick Amar, Stéphane Bardinet, Hervé Baudry, Brigitte Batonnier, Marie Berthomé, Séverine Bourguignon, Florence Buttay, Sylvie Chatelin, Tessa Chéry, Lucie Créchet, Michel Cyprien, Davide Del Giudice, Marie-Odile Fargier, Florianne Finet, Jacqueline Gamblin, Angela Gosmann, Annie Katz, Rose Pynson, Camille Sarrot, Thomas Sillas, Catherine Soubelet, Geneviève Stevenin.

● **Rédaction en chef :**

Marie-Odile Fargier, Annie Katz

● **Secrétariat général de rédaction :**

Nadia Djabali.

● **Bureau de l'association :**

Noël Bouttier, président,
Mathieu Le Floch, vice-président,
Christian Adnin, trésorier,
Günter Klode, trésorier-adjoint,
Martine Souloumiac, secrétaire,
Anne Bayley, secrétaire-adjointe.

● **Directeur de la publication :**

Christian Adnin.

● **Fondateurs :** Noël Monier

et Jean-Yves Rognant.

● **Rédactrice en chef forever :**

Marie-Pierre Larrivé.

RETROUVEZ
le 18e du mois
sur les réseaux
sociaux

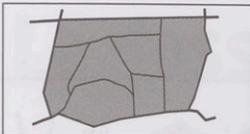


Taper facebook
+ Le 18e du mois



twitter :
@le18edumois

Et bien sûr chez votre marchand de journaux



Du vert près de chez vous : les projets sortent de terre

Jeudi 4 décembre, une réunion a fait le point sur les projets de végétalisation portés par les habitants du 18e.

Peut-on planter des végétaux autour des pieds d'arbres du boulevard Ornano, alors que le marché s'y tient trois fois par semaine ? Quand il y a une construction prévue, le bâtiment ne pourrait-il pas être en retrait d'alignement afin d'accueillir des plantations ? Où trouver une liste des projets en cours afin de se greffer dessus ? Quels sont les critères de sélection des projets retenus ? Prévoit-on une mutualisation des outils ? Peut-on récupérer les emprises RFF (Réseau ferré de France) entre la porte de Clignancourt et la porte de la Chapelle ? Les services de la Ville sont-ils disponibles le samedi ?

Les questions ont fusé dans la salle des mariages de la mairie, ce jeudi 4 décembre. Une réunion faisait le point avec les habitants intéressés par l'appel à projets « *Du vert près de chez vous* » lancé en septembre par la mairie du 18e. L'ambition de la municipalité : faire de notre arrondissement le premier territoire « éco-responsable » de Paris, en impliquant le plus grand nombre (citoyens intéressés, services, associations). Et créer du lien entre riverains d'une part et, d'autre part, entre habitants et services de la Ville. Du passage du Champ-à-Loup, non loin de la porte de Saint-Ouen, à la rue Jean Cottin à La Chapelle, une vingtaine de projets sont d'ores et déjà en voie de germination.

Pour commencer

Quelle démarche faut-il suivre pour proposer un lieu à végétaliser ? Tout d'abord repérer un lieu, constituer un groupe d'habitants désireux de gratter la terre, puis déposer une fiche de renseignements à la mairie du 18e. Pour télécharger cette fiche : www.mairie18.paris.fr. Cliquer dans



la rubrique « grands dossiers », puis clic sur « végétalisation » puis nouveau clic sur « comment ça marche ». Un peu fastidieux à trouver mais on y arrive. Il n'y a pas de date limite pour le dépôt des demandes, on pourra végétaliser jusqu'en 2020.

Les critères de sélection sont cumulatifs : le lieu, l'apport en terme de végétalisation, le coût et l'engagement du collectif. Car pas question de commencer un projet et de l'abandonner en rase campagne, au bout de quelques semaines.

La mairie du 18e réfléchit actuellement à une charte graphique afin

que ces lieux soient bien identifiés. En effet, de nombreuses personnes considèrent encore que lorsque des herbes poussent autour d'un arbre, il s'agit d'un endroit sale et mal entretenu. La municipalité réfléchit également à une mutualisation de l'outillage, de la terre et de l'eau. Avec comme souci, le lieu de stockage qui n'a pas encore été trouvé.

Pour financer les plantations participatives : le budget d'investissement d'intérêt local de la mairie du 18e, le budget participatif, ceux des conseils de quartier et de la politique de la ville. Bailleurs sociaux, copro-

priétés, commerces et fondations pourront également mettre la main au portefeuille.

Une coulée verte

La mairie est favorable aux occupations temporaires de friches, pour peu qu'elles n'empêchent pas les projets de construction prévus à cet endroit. « *En attendant le Conservatoire Baudelique, ce n'était pas idiot de mettre un jardin partagé utile mais nécessairement temporaire* », a déclaré Daniel Vaillant, particulièrement chargé par le maire du 18e des relations institutionnelles, des services publics et de la coordination de l'espace public. « *Il faut trouver d'autres espaces mais il y en a de moins en moins.* » En arrière-plan de l'intervention de l'ancien maire du 18e, l'épineuse question des jardins partagés qui ferment les uns après les autres sans que se dessine la moindre solution (lire notre article sur le Bois-Dormoy page 12). « *On a l'idée d'une coulée verte* », a-t-il ajouté « *vers la Porte de la Chapelle (côté gare de marchandises Chapelle-Charbon), le long des voies à proximité de Charles Hermite avec des potentialités fortes du côté de la gare des Mines* ».

Si vous souhaitez raccrocher les wagons de projets de végétalisation, une page du site internet de la mairie devrait d'ici peu recenser les expériences existantes. Vous pouvez également contacter Philippe Durand, l'adjoint chargé des espaces verts et de la nature en ville ou Rodrigue Zampasi-Bau (chargé de mission) à la mairie du 18e.

Nadia Djabali

Illustration : Séverine Bourguignon

☐ 01 53 41 18 18, www.mairie18.paris.fr

Une nouvelle formule pour le 18e du mois

Le Conseil d'administration des Amis du 18e du mois a décidé, à l'unanimité de ses membres, de lancer une démarche de rénovation de la formule du journal. En vingt ans d'existence, votre journal préféré a très peu changé. Son anniversaire est pour nous l'occasion de repenser à la fois la forme du journal mais aussi son contenu. Cette réflexion, nous ne devons pas la mener seuls. Ce journal est dédié aux habitants et aux associations du 18e et réalisé par des habitants de l'arrondissement.

Il nous a donc paru naturel de vous donner la parole à vous, lecteurs fidèles.

Nous avons créé une adresse dédiée : nouveau18e@hotmail.com pour que vous nous communiquiez vos avis sur ce projet. Nous souhaitons recueillir vos remarques, vos critiques, vos idées, afin de faire en sorte que ce journal continue à répondre à sa mission d'information, d'échange entre les habitants et de lien social pour – au moins – les vingt prochaines années !

Nous attendons votre opinion sur le format, l'utilisation des photos, les couleurs, les rubriques, les thématiques abordées, etc.

Tous les avis seront les bienvenus, même si c'est pour nous dire que le journal est très bien comme il est !

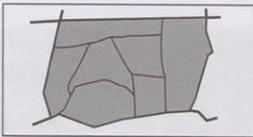
Nous espérons que la nouvelle formule du journal sera disponible au printemps prochain. Nous vous tiendrons bien entendu au courant des évolutions que nous mettrons en œuvre pour continuer à vous donner satisfaction.

Bonne année !

Le CA des Amis du 18e du mois.

Pour nous contacter concernant le projet de nouvelle formule :

nouveau18e@hotmail.com



Pas de salle de consommation de drogue avant l'été prochain

L'ouverture de ce centre de réduction des risques était au départ prévue pour fin 2013 boulevard de la Chapelle.



© Tessa Chéry (www.tessachery.com)

Boulevard de la Chapelle, certains habitants affichent leur opposition à la salle de consommation.

L'ouverture d'un centre d'injection supervisé pour toxicomanes près du boulevard de la Chapelle ne devrait finalement pas intervenir avant l'été 2015. En cause notamment, le report au mois d'avril de l'examen par le Parlement du projet de loi sur la santé, alors qu'il devait être débattu dès le début de l'année. Le texte prévoit d'autoriser la mise en place à titre expérimental de ce qu'on appelle familièrement «salles de shoot».

Ce dispositif doit notamment permettre de réduire les risques de surdose et les infections et de rapprocher les usagers du système de soins. Soutenu depuis 2010 par la Ville de Paris, le projet est vivement critiqué par les élus de l'opposition et par une partie des riverains.

Dans des locaux de la SNCF

Initialement prévu pour fin 2013, le projet de salle de consommation de drogue près de la gare du Nord avait été stoppé par une décision du Conseil d'Etat en octobre 2013 (voir notre numéro de novembre 2013). Ce dernier a jugé nécessaire que le gouvernement passe par une loi pour mettre en place ce dispositif et non

par un simple décret. « Nous pourrions lancer le dispositif dès que la loi sera promulguée », précise José Matesse, membre de l'association Gaia, spécialisée dans l'accompagnement social des usagers de drogue, qui devra gérer la future salle. « La SNCF envisage de mettre à notre disposition des locaux situés derrière la gare, qui est un nœud ferroviaire, d'où la forte concentration d'usagers de drogue. L'entreprise est directement confrontée aux problèmes liés au trafic et à la consommation de drogue dans ses trains ou ses parkings ».

Nuisances et précarité

L'association Gaia intervient déjà auprès des usagers de drogue via des camionnettes mobiles, notamment dans le 18e arrondissement et aux abords de la gare du Nord. Elle gère aussi un centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques (Caarud) qui compte parmi ses missions la médiation sociale. Les consommateurs peuvent y recevoir des soins de première nécessité et du matériel de prévention des infections.

L'expérimentation d'une salle de consommation, prévue pour une

durée de six ans, s'inscrit dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017. Concrètement, il s'agit de mettre à disposition des toxicomanes de manière anonyme et gratuite du matériel stérile pour limiter les risques d'infections (Sida, hépatite C), la drogue étant apportée par les consommateurs. Ces espaces seront encadrés par des professionnels de santé et des travailleurs sociaux, afin de favoriser le recours des usagers à des processus de sevrage ou de substitution et de les encourager à faire des dépistages.

Nos voisins européens

Le gouvernement espère également que ce dispositif de prévention des risques permettra de réduire les nuisances dans les lieux publics (liées par exemple aux seringues usagées) et la précarité des toxicomanes. Il s'appuie notamment sur l'exemple de nos voisins européens (Allemagne, Luxembourg, Espagne, Suisse) qui ont déjà expérimenté ces salles d'injection et sur une étude de l'Inserm réalisée en 2010 qui jugeait positivement ce dispositif.

Florianne Finet

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, d'expositions et manifestations, communiquées par des associations ou organismes divers.

Braderies

■ Le 10 janvier Maison Verte

Grande vente de vêtements, de livres, d'objets à la Maison Verte (127 rue Marcadet) le samedi 10 janvier de 10 h 30 à 16 h.

Conseil d'arrondissement

lundi 26 janvier à 18 h 30, mairie du 18e, salle des mariages.

■ Mercredi 7 janvier Atelier de cuisine

Le Petit Ney (10 avenue de la Porte Montmartre) propose le mercredi 7 janvier de 14 h 30 à 17 h un atelier de cuisine pour enfants et adultes animé par Ona. Préparation de plats végétariens sans gluten. Réservé aux adhérents de l'association du Petit Ney.

■ Jeudi 8 janvier Exposition

La peintre illustratrice Michèle Attia expose ses œuvres du 8 janvier au 21 mars à l'hôpital Bretonneau, 23 rue Joseph de Maistre.

■ Dimanche 11 janvier Musicales de Bretonneau

Concert le dimanche 11 janvier à 17 h à l'hôpital Bretonneau (23 rue Joseph de Maistre) de Clément Mao-Takacs et du Secession Orchestra. Au programme : Wagner, Debussy, Mahler... avec la participation de la soprano Blandine Arnould. Réservation conseillée au 01 53 11 18 05. Libre participation.

■ 13 janvier et 27 janvier Cinéma à Bretonneau

Séance de cinéma le mardi 13, 20 et 27 janvier à 15 h, à l'hôpital Bretonneau (23 rue Joseph de Maistre). Programme disponible à l'accueil.

■ Jeudi 15 janvier Humeur vagabonde

Rencontre et dédicace avec Jake Lamar autour de son dernier roman Postérité, le jeudi 15 janvier à 19 h à la librairie l'Humeur vagabonde, 44 rue du Poteau.

■ Jeudi 15 janvier Concert

Les Parvis poétiques vous convient à un concert musical et poétique proposé par l'ensemble Slash Gordon, le jeudi 15 janvier à 18 h 30 au café « le 34 », 34 rue Léon. Entrée libre.

■ Jusqu'au 17 janvier Exposition

L'exposition Le magasin des ailes est prolongée jusqu'au 17 janvier, mairie du 18e.

■ 15 et 17 janvier Accorderie au Petit Ney

Le jeudi 15 janvier de 19 h à 21 h 30 et le samedi 17 janvier de 11 h à 14 h,

Suite de l'agenda page 6

le Petit Ney (10 avenue de la Porte Montmartre) propose une rencontre échanges autour de l'Accorderie et des demandes de service, ouverte à tous. Repas participatif (chacun peut amener un plat, dessert, salade...).

■ **Samedi 17 janvier Causerie**
À l'occasion de sa réunion des vœux, l'association ADDM18 organise une Causerie débat sur les nuisances sonores à Paris, présentée par Anne Penneau du Réseau Vivre Paris, le samedi 17 janvier à 14 h 30 dans la salle panoramique en haut du Funiculaire de Montmartre. Pot amical et musical après le débat.

■ **Samedi 17 janvier Concert lyrique**
Récital lyrique à la Maison Verte (127 rue Marcadet) le samedi 17 janvier à 16 h Eljiro Gourdin-Takahashi, baryton et Nicolas Roullive piano. Œuvres de Mozart, Haendel, Ravel... et de Nicolas Roullive au piano solo.

■ **Lundi 19 janvier Modes de garde**
Réunion d'information sur les modes de garde des enfants le lundi 19 janvier de 17 h à 19 h, salle des fêtes de la mairie du 18e.

■ **Mardi 20 janvier On a grèvé**
Accueil Goutte d'Or propose une projection du film de Denis Gheerbant On a grèvé consacré à la lutte victorieuse pour leurs conditions de travail des femmes de chambres de deux hôtels, le mardi 20 janvier à 14 h au Louxor.

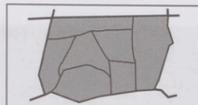
■ **Jeudi 22 janvier café littéraire**
Café littéraire le jeudi 22 janvier à 14 h 15 à l'hôpital Bretonneau (23 rue Joseph de Maistre)

■ **Du 23 au 25 janvier Fête de la coquille Saint-Jacques**
La commanderie de Montmartre et la confrérie de la coquille Saint-Jacques d'Erquy organisent la fête de la coquille du 23 au 25 janvier, place des Abbesses. Marché de la mer, vente, dégustation et défilés.

■ **Samedi 24 janvier Des parents au Louxor**
Le groupe parents des Enfants de la Goutte D'Or (EGDO) fête ses 15 ans au Louxor. Projection de A nos enfants ! (titre provisoire) documentaire de Rejane Mouillot le 24 janvier à 10 h, au Louxor. Débat à l'issue de la projection.

■ **Mardi 27 janvier Commémoration**
Cérémonie du souvenir de la libération du camp d'Auschwitz, le mardi 27 janvier à 9 h 15 au square des Cloys puis à 10 h à la mairie du 18e.

■ **Vendredi 30 janvier Forum des métiers**
Le forum découverte des métiers pour les jeunes organisé par la mairie, se déroulera toute la journée du vendredi 30 janvier au gymnase Micheline Ostermeyer (22 ter rue Pajol). ■



Professeurs non-remplacés, parents en colère

Restrictions budgétaires obligent, l'Éducation nationale a diminué le nombre de professeurs remplaçant. Et les enfants trinquent !



Un unique rapport, publié en 2011, traite le sujet au niveau national (1).

Causes structurelles

Réduction des moyens de l'État, règle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, passage de bac +3 à bac +5 du niveau requis pour présenter le concours, réduction du vivier des enseignants stagiaires remplaçants... Beaucoup de raisons expliquent les dysfonctionnements. Reste qu'au quotidien, ce sont les

Collège Rolland Dorgelès, un professeur de français non-remplacé pendant six semaines, ou neuf, on ne sait trop. Ailleurs, des professeurs de langue remplacés par de simples locuteurs de la langue en question. Et là-bas, ce seront des heures de mathématiques mutées en cours d'arts plastiques ! Beaucoup de flou, trop de on-dit... Et pour cause, l'Éducation natio-

nale ne présente aucune statistique sur un problème récurrent : les absences non-remplacées. Malgré nos demandes, *Le 18e du mois* n'a pu s'entretenir avec le rectorat à ce sujet.

Les absences et les remplacements sont depuis longtemps une cause d'angoisse pour les parents. Pourtant, les seules informations accessibles sur le sujet tiennent sur une page du site internet du minis-

trère. Un unique rapport, publié en 2011, traite le sujet au niveau national (1).

trère. Un unique rapport, publié en 2011, traite le sujet au niveau national (1).

trère. Un unique rapport, publié en 2011, traite le sujet au niveau national (1).

trère. Un unique rapport, publié en 2011, traite le sujet au niveau national (1).

Le mépris de l'administration

« Pour obtenir un remplaçant rapidement, il faut que vous, les parents, vous mobilisiez ». Voilà ce que l'on entend souvent à la sortie des écoles et des collèges, de la part des enseignants. Et de fait, c'est souvent à la suite d'une intense campagne de mailing, voire de manifestations, que l'administration trouve enfin la perle rare.

Une situation qui se répète chaque année. Et n'espérez pas être reçu par l'académie : ses « hauts » cadres n'ont pas une seconde à consacrer. « *Le silence opposé par l'administration aux sollicitations pour obtenir un remplacement est pris comme une marque de mépris et elle a créé le doute sur sa volonté de tenir compte des spécificités locales comme les ZEP* », ajoute Chantal Samuel-David.

Pour réagir, la FCPE a mis en place le site ouyapacours.fcpe.asso.fr à remplir par les parents pour recenser les absences. « *Car la première étape est de quantifier le phénomène* », précise-t-elle. « *L'administration sanctionne quatre demi-journées d'absence non justifiées de l'enfant : pourquoi ne serait-elle pas redevable au même titre du préjudice qu'elle fait subir aux élèves ? Certains pays interdisent le non-remplacement dans les zones d'éducation prioritaires. Tout est question de volonté politique* ». **Stéphane Bardinnet**

1. Le remplacement des enseignants absents, de l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche, 2011

Bataille perdue pour la maternelle André del Sartre

Elle sort du Réseau d'éducation prioritaire avec trois autres écoles.

Malgré une mobilisation renforcée jusqu'au 17 décembre (occupation de l'école de nuit, alerte des médias, lettre à la ministre, vœu unanime du conseil d'arrondissement à l'adresse du rectorat), l'école maternelle André del Sartre sort du REP. « *L'école a été lâchée et on n'en comprend pas les raisons* », s'indigne Anne-Sylvie Pharabod, déléguée des parents d'élèves. Et d'ajouter « *le visage de nos rues, qui paraissent s'embourgeoiser, cache une réalité que connaissent de nombreuses familles. Celles, notamment, qui vivent dans les six hôtels sociaux environnants. Un tiers des élèves de l'école en est issu et connaît de*

« *vraies difficultés sociales* ». Le revenu médian des foyers et bien plus encore la forte proportion des tarifs de cantine les plus bas parlent d'eux-mêmes : ils sont calculés sur le revenu des familles. Mais ces arguments n'ont pas été entendus. Bien sûr des mesures d'accompagnement de sortie de REP ont été promises, mais suffiront-elles ? : « *Finalement le travail de mixité sociale a été trop bien fait* », souligne une mère d'élève. « *Pas de conflit donc on nous a oubliés. Or la mairie de Paris annonce la préemption de douze immeubles sur le secteur pour en faire des résidences sociales. C'est bien mais cela va amener encore plus d'enfants défavorisés alors*

« *qu'on nous refuse les moyens pour bien les intégrer* ».

Plus pour ceux qui ont moins

Donner plus à ceux qui ont moins pour réduire les inégalités sociales sur les résultats scolaires, telle est en effet la philosophie des Réseaux d'éducation prioritaire (REP). La carte scolaire est appelée à évoluer, certes, mais selon quels critères ? Le 17 décembre dernier, la ministre de l'Éducation nationale a présenté la nouvelle carte des REP pour les territoires métropolitain et d'outre-mer. Dans le 18e, les discussions étaient en cours depuis début novembre (voir notre édition de décembre). Neuf

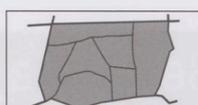
écoles devaient sortir du REP – cinq sur Montmartre, les écoles élémentaires Houdon, Foyatier, Clignancourt et les maternelles Orsel et André del Sartre – ainsi que quatre écoles sur le secteur des Grandes Carrières – les élémentaires et maternelles Belliard et Vauvenargues. Ces quatre dernières furent rapidement réintégrées dans le Réseau : facile de démontrer que leurs élèves étaient issus de familles en difficulté.

Quant aux écoles Houdon, Foyatier et Orsel, il n'y a pas eu d'opposition de principe pour leur sortie de REP. Chacun est conscient que la carte doit évoluer et espère que les mesures d'accom-

plètement de sortie de REP éviteront un retour en arrière.

Mais dans les écoles élémentaire Clignancourt et maternelle André del Sartre, les familles sont d'origine sociale très différentes et certaines sont dans une situation si précaire qu'on ne peut en ce cas raisonner en termes de « population moyenne ». Les parents d'élèves et enseignants des deux écoles, appuyés par les élus du 18e, se sont mobilisés en un combat solidaire. Pourtant, le 21 novembre, le rectorat s'est engagé à maintenir Clignancourt en REP, mais pas André del Sartre qui sortira du dispositif à la rentrée 2015.

Brigitte Bâtonnier



Roosevelt 2012, un américain dans le 18e

Connaissez-vous le collectif Roosevelt ? Créé en 2012, juste avant l'élection présidentielle, ce mouvement citoyen porte quinze propositions concrètes et immédiatement applicables. Objectifs : éviter un effondrement de l'économie, lutter contre le chômage, et construire une nouvelle société et une Europe démocratique.

Un certain nombre de citoyens et de personnalités, dont le diplomate et écrivain, Stéphane Hessel et le sociologue, Edgar Morin, sont à l'origine du collectif national. Parmi les chantiers importants, figurent en particulier la réforme du système bancaire et des mesures à propos de l'emploi avec le partage du temps de travail entre les « sur-actifs » et les précaires.

80 personnes dans le 18e

Ce collectif national se décline également au niveau local. Et dans le 18e, le groupe, qui compte 80 personnes inscrites sur sa liste de diffusion, souffle sa deuxième bougie en janvier.

Chez Roosevelt 2012, le rôle donné aux groupes locaux est absolument essentiel. Des groupes thématiques (banque, emploi, réduction du temps de travail, enjeux européens et développement durable) ont été créés dans un deuxième temps pour travailler sur le fond et appuyer les groupes locaux lorsque ces derniers veulent engager un débat.

Au niveau francilien, le groupe 18e est très engagé dans le mouvement *Alternatiba* qui met en avant les alternatives sociales et écologiques et prépare activement la conférence Paris Climat 21 (COP 21) qui se tiendra au Bourget en novembre 2015.

Théâtre et politique

Car pour ces citoyens très actifs, les questions climatiques sont inséparables des questions sociales et des questions financières. « *On ne peut pas demander à quelqu'un qui ne sait pas s'il travaillera et comment il mangera demain de s'intéresser aux problèmes posés par le changement climatique* », explique le groupe local 18e. *D'autant que si la question climatique est prise à la racine, cela peut se transformer en gisement d'emploi extrêmement important.* »

Le 22 janvier 2015, le groupe 18e organise une conférence-débat sur les questions bancaires et finan-

cières au niveau européen où seront invitées les députées européennes Eva Joly (EE-LV) et Pervenche Berès (PS). Cet événement n'aura pas lieu chez nous mais dans le 7e. Pas de panique, par la ligne 12, ce n'est pas insurmontable. Une pièce de théâtre précèdera le débat.

Réunir théâtre et politique n'est pas une première pour le groupe 18e. Déjà en septembre dernier, il s'était associé au Grand Parquet pour un échange sur les paradis fiscaux à l'issue des représentations de la pièce *Elf, la pompe Afrique*.

Indépendance chatouilleuse

Pourquoi la référence à Roosevelt ? Deux présidents États-Uniens ont porté ce nom, Theodore et Franklin Delano. Ici, il s'agit de Franklin Delano Roosevelt locataire de la Maison Blanche de 1933 à 1945. Sitôt élu, Roosevelt a fait voter quinze lois pour redresser l'économie américaine laminée par la crise de 1929. « *La crise de 2007-2008 a des similitudes avec celle de 1929* », explique les membres du groupe local 18e. *Prendre modèle sur la politique de Roosevelt nous paraissait cohérent.* »

S'agissant d'un mouvement citoyen, les membres de Roosevelt sont extrêmement chatouilleux quand on aborde la question de l'indépendance. Si certains militent ailleurs, dans un parti ou un syndicat, les deux tiers revendiquent leur indépendance politique ou syndicale. Voilà pourquoi il demande aux citoyens d'aller voter, le collectif, ne donne jamais de consignes de vote.

Nadia Djabali

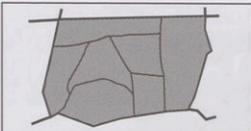
Soirée Débat le 22 janvier

Soirée débat avec les députées européennes Pervenche Berès (PS) et Eva Joly (EE-LV), sur le thème : Régulation de la finance : que peut (veut) faire l'Europe ?

Le 22 janvier 2015, de 19 h 30 à 22 h, au musée social, 5 rue Las Cases, (Paris 7e)

À 18 h 30, en ouverture, représentation de la pièce « Banque centrale » de et par Franck Chevallay. Soirée organisée par des groupes locaux du collectif Roosevelt, avec la contribution de l'atelier banques-finances du collectif. Entrée libre sur inscription. ■

□ paris@collectif-roosevelt.fr



Conseils citoyens : silence radio à la mairie de Paris

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine publiée en février 2014 prévoit l'installation des conseils citoyens dans les quartiers classés en politique de la ville. Mais pour le moment... rien !

Branle-bas de combat dans la « politique de la ville ». La loi de février 2014 entre en vigueur le 1er janvier 2015. Les quartiers prioritaires ont été redécoupés. Un critère unique pour le choix : celui de la pauvreté. Ont été retenues les zones où plus de la moitié de la population vit avec moins de 11 250 € par an. Paris, dont le coût de la vie est plus élevé, a bénéficié d'un traitement particulier car si le même critère avait été appliqué, la capitale n'abriterait aucune zone prioritaire. Sur les 2 500 zones disséminées naguère sur le territoire national, il n'en reste aujourd'hui que 1 300.

Pas de document

Pour le 18e arrondissement, cure d'amaigrissement. Le quartier Amiraux-Simplon sort du dispositif, la Goutte d'Or perd grosso modo la moitié de son périmètre. Quant à La Chapelle, la zone est réduite à son plus simple appareil, c'est-à-dire à la cité Charles Hermite. Un microquartier entre dans ce dispositif, le secteur Blémond, qui compte de nombreux logements sociaux, situé entre les rues Letort, du Poteau, du Ruisseau et Championnet. Cadeau de consolation pour les quartiers amputés, la nouvelle géographie des zones prioritaires prévoit, en plus des territoires appelés « quartiers réglementaires », des zones plus larges appelées « territoires vécus » et « territoires de veille ». Mais il est pour l'heure impossible d'obtenir une cartographie fine : le décret d'application n'ayant pas été publié, la mairie de Paris ne souhaite pas diffuser de document.

Le temps presse

Outre ce jeu de pousse-pousse institutionnel, la nouvelle loi réintroduit la participation citoyenne avec la création de conseils citoyens. Quand seront-ils mis en place ? Avec quels objectifs et quels pouvoirs ? Pour l'instant tout reste flou. Du côté de la mairie du 18e, on botte en touche. « Pour le moment, nous n'avons pas de vision sur le sujet », a déclaré lacuniquement Maya Akkari, adjointe du 18e à la politique de la ville.

Que dit la loi de février 2014 ? « Un conseil citoyen est mis en pla-



© Séverine Bourguignon

ce dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville, sur la base d'un diagnostic des pratiques et des initiatives participatives. » Quand aura lieu ce diagnostic et avec qui ? Aucune réponse.

« Le conseil citoyen est composé, d'une part, d'habitants tirés au sort dans le respect de la parité entre les femmes et les hommes et, d'autre part, de représentants des associations et acteurs locaux. ». Y aura-t-il un tirage au sort ? Personne ne le sait. La décision relève d'Anne Hidalgo, maire de Paris, et de la préfète Sophie Brocas. Quels fichiers seront mis à contribution (La Poste, EDF, listes électorales) ? Rien n'est défini.

La Salle Saint-Bruno, dont de nombreuses associations de la Goutte d'Or sont membres de son conseil d'administration, a organisé fin novembre une soirée débat pour tenter de clarifier les enjeux de la nouvelle loi. Si la majorité des personnes présentes s'accorde sur le fait qu'on ne peut qu'être favorable à la mise en place de conseils citoyens, l'expérience mitigée du fonctionnement des conseils de quartier est dans tous

les esprits. Il est nécessaire de réaliser au préalable un bilan critique et sincère de leur fonctionnement afin d'éviter quelques écueils. Une multitude de questions demeurent en suspens : comment le conseil citoyen pèsera-t-il sur les décisions, les choix et les orientations des politiques publiques ? Quelle articulation avec le conseil de quartier et la zone de sécurité prioritaire ? Pourtant, le temps presse, le texte de loi précisant que les conseils citoyens sont associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville.

Un seul conseil ?

Les difficultés auxquelles se heurte la Ville pourraient-elles signifier qu'il n'y aura pas autant de conseils citoyens que de quartiers classés en politique de la ville mais un seul pour tout Paris, de la Porte de Montmartre à la Porte de Vanves en passant par la Goutte d'Or et les portes Saint-Denis et Saint-Martin ? Un service minimum qui ferait un peu désordre pour une ville qui a mis la participation citoyenne au premier rang de sa communication politique.

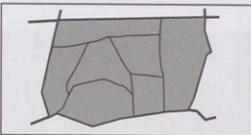
Nadia Djabali

La politique de la ville

Il s'agit de la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et de réduire les inégalités entre les territoires en y concentrant les actions et les moyens. Politique nationale déclinée au niveau local, un certain nombre de leviers sont mis à contribution : développement social et culturel, revitalisation économique, emploi, rénovation urbaine et amélioration

du cadre de vie, citoyenneté, santé, sécurité, prévention de la délinquance.

Les signataires des nouveaux contrats 2015, seront l'État, la Ville de Paris qui est également un département, la région, les bailleurs sociaux, la CAF, Pôle emploi, la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers, l'Agence régionale de santé, le procureur de la République. ■



Simplon : quand les habitants se mettent à table

« *La ville par tous et pour tous* », c'est la phrase emblématique de CapaCités. Cette association veut faciliter la participation des habitants en proposant des outils de concertation comme la table quartier à Amiraux-Simplon.



L'association CapaCités en pleine action auprès des habitants du quartier Simplon.

Installée cité de la Chapelle, une équipe pluridisciplinaire (animateur, architecte, urbaniste, paysagiste, sociologue et journaliste) propose de mettre de l'huile dans les rouages de la participation des habitants. Car demander aux citoyens de prendre une part active dans la construction de la cité est une belle idée mais... pas si simple. « *C'est dès la conception des projets que les différents acteurs trouvent leur place* », prévient Félix Grucker. « *Nous proposons des outils pour qu'habitants, élus et techniciens se comprennent. Nous sommes à la croisée de ces trois chemins.* »

Créée en 2011, l'association développe un projet autour d'une ville plus juste, accessible à tous et donc produite pour tous. Elle est impliquée dans la coordination citoyenne « *Cela ne se fera plus sans nous* ». Ce collectif entend peser sur les politiques mises en œuvre dans les quartiers populaires en s'appuyant sur les initiatives locales et sur les revendications des habitants.

Frapper à toutes les portes

De nombreux outils dans sa besace, CapaCités propose aux habitants d'arpenter les rues, de frapper à toutes les portes, de monter des expositions ou de travailler en ateliers thématiques. Les conversations de rues, qui peuvent avoir lieu devant les écoles ou dans un arrêt de bus, sont un moyen de rencontrer des personnes dans l'espace public et d'alimenter

la réflexion collective. Autre moyen de mobiliser la population, le projet des habitants reporters : « *Des habitants volontaires et formés, avec des profils les plus variés possibles, réalisent des reportages, mènent des enquêtes thématiques, interrogent et cherchent des réponses. Pour les mettre ensuite à la disposition de tous.* »

Tous à table au Simplon

L'association arpente actuellement le quartier Simplon. Elle anime une table de quartier autour de laquelle habitants et associations peuvent échanger, discuter et confronter leur vécu afin qu'émergent des propositions concrètes pour améliorer les conditions de vie. Un petit réseau local d'intelligence collective.

Pourquoi au Simplon ? « *Le quartier Simplon est intéressant parce qu'il est en lisière. Il est en lisière de la Goutte d'Or où il se passe beaucoup de choses dans les associations. Il est en lisière des Portes où il y a un grand projet de renouvellement urbain* », décrit Félix Grucker. « *C'est toujours dans ces territoires d'entre deux qu'on peut créer des nouvelles choses.* » Les préoccupations des habitants sont de tous ordres : certains se plaignent que des automobilistes empruntent trop souvent une rue en sens interdit, ce qui rend dangereuse la traversée des piétons. D'autres s'inquiètent d'une consommation d'alcool le soir dans l'espace public. D'autres voudraient qu'un troc vert ait lieu dans le quar-

tier pour faire des échanges de graines. « *Instaurer des tables de quartier faisait partie des propositions du rapport Bacqué Mechmache sur la participation de habitants dans les quartiers politique de la ville. La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de février 2014 leur a donné une existence juridique sous la forme de conseil citoyen* », précise Zoé Bourdier, sociologue tout spécialement chargée de la table de quartier.

Tiers facilitateur

Dans ce tout nouveau dispositif, CapaCités se positionne comme un tiers facilitateur. Poser le cadre de la concertation, le faire vivre, trouver des lieux pour se réunir, faire le secrétariat, et surtout mobiliser le ban et l'arrière ban. « *Les élus se plaignent souvent que les gens se déplacent peu lors des réunions de concertations*, ajoute Zoé Bourdier. *Mais cela demande du temps d'organiser de la participation et nous mettons notre temps disponible à faire ça.* »

Chez CapaCités, on aime bien faire des préfigurations. Par exemple bloquer une rue une journée pour les enfants. Des jeux sont mis à disposition, et adviennent que pourra. « *Les gens qui trouvent ça sympa peuvent se dire "tient on pourrait le faire une fois par mois ou une fois par an"*, conclut Félix Grucker « *et qui sait la rue pourrait un jour devenir piétonne ?* »

Nadia Djabali

Le prix 2014 de la Légion d'Honneur à des lycéens de Suzanne Valadon

Deux classes du lycée Suzanne Valadon ont reçu le Grand prix 2014 de la Société des membres de la Légion d'honneur du 18e pour leur projet intitulé « *Pour la paix* ». Ce projet, conduit sur toute une année à travers des travaux interdisciplinaires en littérature, art, Histoire..., a débouché sur une création audiovisuelle à partir de la correspondance entre les soldats au front pendant la guerre de 14-18 et les familles restées à l'arrière.

La SMLH Paris XVIII avait en effet souhaité, à l'occasion de la commémoration du centenaire du déclenchement de cette guerre et du 70e anniversaire de la Libération de la France, distinguer une action exemplaire accomplie dans le 18e par des jeunes en milieu scolaire ou associatif « *en faveur de la paix partout dans le monde, la notion d'esprit civique et d'engagement citoyen, la connaissance de l'Histoire et le devoir de mémoire [...]* ». La classe de 1ère du lycée Renoir a par ailleurs reçu des encouragements pour un projet « *mettant en valeur le concept d'égalité des chances et des conditions de vie au travail* ». Les jeunes lauréats ont reçu leur prix le 11 décembre à la galerie W en présence du maire du 18e.

Le kiosque de Château-Rouge va fermer pour 2 ans

Le kiosque à journaux de Château-Rouge doit fermer dès le 3 janvier et pour deux années. Les nécessaires travaux d'agrandissement de la station de métro Château rouge vont en effet bouleverser tout le carrefour. La chaussée devra être ramenée à deux voies seulement et les trottoirs rétrécis, ne laissant plus de place pour le kiosque. Celui-ci sera démonté en mars prochain. Mais le kiosquier doit le quitter dès janvier car il est affecté au kiosque de la place de Clichy, juste devant la librairie côté 17e arrondissement. Il était prêt, avec l'aide d'un collègue, à maintenir des ventes à Château rouge deux mois ou trois de plus mais il n'y a pas été autorisé. Dommage dans un quartier qui compte si peu de marchands de journaux. ■

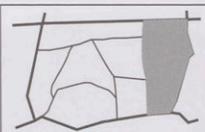
le 18e du mois
sur les réseaux sociaux



Taper facebook
+ Le 18e du mois



twitter : @le18edumois



Violences en série dans et autour du collège Daniel Mayer

Depuis quelques mois, plusieurs accidents violents se sont produits dans et à proximité du collège Daniel Mayer à La Chapelle. Parents et enseignants sont très inquiets.



Le collège Daniel Mayer, au centre de plusieurs incidents violents depuis octobre.

Le 13 octobre, un adolescent de 14 ans est poignardé dans le square Hébert juste en face du collège par un jeune de 16 ans qui le connaissait. Ensanglanté, il réussit à s'enfuir et se réfugie à l'intérieur du collège. Bilan, neuf points de suture !

Ensuite, juste avant les vacances de Toussaint, un élève du collège accompagné d'un éducateur

spécialisé est pris à parti à l'arrêt de bus à côté du collège par une bande de jeunes du 19^e arrondissement. L'adulte cherche à protéger l'élève. S'en suit une bagarre qui se termine par deux tirs de grenaille tirés en l'air, heureusement sans conséquence, et par l'intervention de la police.

Troisième incident le 5 novembre, lors d'un cross inter-collèges organisé pour les classes de 5^e aux Buttes-Chaumont. De nouveau, une bande de jeunes du 19^e s'en prend à l'un des élèves du collège. Les professeurs et les animateurs cherchent à le protéger mais les assaillants reviennent en force. Les professeurs le mettent alors à l'abri dans un taxi à son tour pris à parti. Certains des élèves du collège sont en état de choc et une cellule de soutien psychologique est mise en place au sein du collège.

Grève des professeurs

Suite à cet incident, les professeurs se mettent en grève. Quelques jours après une bagarre éclate devant l'établissement entre des jeu-

nes du collège et des jeunes de l'extérieur. La CPE (conseillère principale d'éducation) intervient et se fait frapper. Elle est évacuée d'urgence. Trois jours d'arrêt maladie !

Dernier incident en date, de nouveau dans le collège lui-même. Un AEC (assistant éducation collège, anciennement surveillant) intervient auprès d'élèves bruyants lors d'une permanence et reçoit un objet en verre lancé par un des jeunes à la tête.

La principale du collège refusant malheureusement de communiquer sur ces faits, ces témoignages ont été recueillis auprès de parents du collège.

Des parents désespérés

Le président des parents délégués FCPE sent un « quartier électrique » (voir encadré) et prêt à exploser depuis le début de l'année scolaire. Le collège en constitue malheureusement l'épicentre. Devant la gravité de la situation, le 21 novembre, des représentants de l'académie, de professeurs, d'élus, de la principale et des représentants des forces de l'ordre se réunissent à la mairie du 18^e. Les parents, désespérés, demandent des classes allégées, plus de surveillants à l'intérieur du collège et lors des sorties, une infirmière à plein temps, un psychologue et des éducateurs spécialisés. Ils en sortent frustrés : L'Éducation nationale est bien consciente des problèmes mais leur oppose le manque de budget.

De plus l'instabilité de l'équipe de direction du collège ne facilite pas les choses. Depuis son ouverture, plusieurs principaux se sont succédés. L'ancienne principale n'est restée que deux ans. Mme Donohue, arrivée en septembre, ne collabore malheureusement pas volontiers avec les parents et ne les informe pas de ce qui se passe au sein du collège. Plus grave encore, certains professeurs envisagent de quitter le navire.

Quid de l'avenir des élèves dans ces conditions ? N'est-il pas urgent d'agir de manière concertée, rectorat, police, mairie, enseignants, associations et parents afin de donner au collège Daniel Mayer les moyens nécessaires pour dispenser l'enseignement auquel ont droit tous ses élèves ? La décision, contre toute attente, de ne pas faire entrer le collège dans le nouveau dispositif REP+ (Réseau d'Éducation Prioritaire +) à la rentrée 2015 ne va malheureusement pas dans ce sens.

Texte et photo : Sylvie Chatelin



Judo

OUVERT 7/7
y compris durant
les vacances scolaires



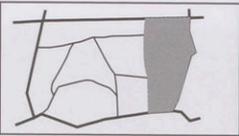
21, rue de la Chapelle • 75018 Paris
Tél. : 01 46 07 71 11

www.dojodelachapelle.fr

Près de 700 signataires contre les violences dans le quartier

Exaspérés, inquiets et fortement mobilisés, des riverains, des entreprises, des commerçants, des associations de parents d'élèves, des cabinets médicaux, des établissements scolaires et de la petite enfance, des établissements culturels, artistiques et sportifs du quartier de la place Hébert, des rues Raymond Queneau, Boucry, Evangile, Pajol, Marc Seguin, Buzelin et Cugnot ont lancé une pétition au sujet des nuisances, actes de violence et dégradations subies dans leur quartier depuis plu-

sieurs mois. Celle-ci a déjà recueilli 685 signatures et a été envoyée à onze destinataires : du procureur de la République au préfet de Paris, du ministre de l'Intérieur au recteur de Paris sans oublier la ministre de l'Éducation Nationale et la Secrétaire d'Etat chargée de la Ville. Un rendez-vous leur a été fixé le vendredi 16 janvier avec le maire du 18^e arrondissement, M. Eric Lejoindre et son adjointe à la sécurité, Mme Sarah Proust. À suivre...



Les étudiants sont arrivés dans l'IUT de la ZAC Pajol

L'IUT Mesures physiques de Paris 7 vient d'intégrer ses nouveaux locaux. Il occupe désormais une partie des bâtiments des anciennes messageries.

Lil fait plutôt bon sous la grande verrière de l'IUT, en ce temps d'averse froide. Un morceau d'échafaudage traîne encore, l'ambiance est lumineuse, tout est flamboyant neuf, jusqu'aux cartouches lumineuses design indiquant *Sortie de secours*. Les étudiants sont décontractés, sympathiques et ouverts, contents d'être là. Une grappe bavarde sur trois fauteuils perdus sous la grande verrière. Ils saluent le travail fait pour assurer l'essentiel : « On n'a perdu qu'une semaine de cours, à cheval entre les deux sites. Sinon tout est opérationnel pour les cours de TP et d'amphi ».

Mais en dehors des salles de cours, il n'y a encore rien pour les étudiants : « Pas de restauration, pas de local attribué au Bureau des élèves, pas de foyer ni de salle de travail... Pas de vie étudiante, quoi ! Et le meilleur café du coin, c'est celui du distributeur » « Il faut dire qu'ils ont intégré les lieux une semaine après la fin des travaux », explique Olivier Ansart, impliqué dans la concertation depuis l'origine, en 2002.



© Davide Del Giudice

Sous la verrière de l'IUT, des étudiants prennent possession des lieux flamboyants.

Côté administration, le déménagement s'est bien passé. « On est content d'investir un bâtiment agréable et adapté », souligne Kristine Jurski, directrice de l'IUT. « Les étudiants ont raison pour la vie étudiante, mais ils savent bien qu'on y travaille. Ils sont jeunes mais ont une grande maturité : on collabore. Cela ne peut pas être autrement : ils ont

trente-cinq heures de cours par semaine, on est tout le temps avec eux ».

Deuxième chance

« Les universitaires n'étaient, au départ, pas chauds pour venir dans ce quartier », rappelle Olivier Ansart. Aujourd'hui, l'arrivée dans le 18e semble être une bonne nouvelle pour

tous. Pour Kristine Jurski, cette implantation est même « une occasion de s'ouvrir à un arrondissement ultra-intéressant ».

Pour le 18e aussi, c'est une chance de voir des étudiants arriver : en deux ans, ils deviennent des techniciens pointus en mesures physiques et chimiques, prêts pour l'industrie. « Notre IUT est le plus demandé de France : on a deux mille demandes pour quatre-vingt-dix places. Pour la sélection, c'est autant la motivation que le niveau qui compte. D'ailleurs, 20 à 30 % des étudiants arrivent ici par le biais d'une deuxième chance, après une première année de fac ratée ».

L'IUT est le projet avec lequel l'aménagement de la ZAC Pajol a été relancé en 2001 par Daniel

Vaillant et Claude Allègre (alors ministre de l'éducation). Il est d'une certaine manière le fil rouge de ce nouveau quartier et en sera sans doute le dernier inauguré, peut-être ce mois-ci. Deux cents élèves au total aujourd'hui, jusqu'à six cents peut-être par la suite.

Camille Sarrot

Bibliothèque Genevoix : pour les petits, mais pas seulement !

Initialement destinée uniquement aux enfants, la bibliothèque développe les acquisitions et les animations destinées aux adultes. Elle touche également de plus en plus les jeunes parents avec ses ateliers « petite enfance ».

Samedi, 11 heures : c'est le rendez-vous de la petite enfance. Aujourd'hui, module « A Table ! » : les petits détournent des dinettes colorées et s'en servent comme d'un jeu de construction. Mais c'est surtout l'occasion pour les parents et les enfants de se retrouver tous ensemble.

Et c'est tout l'esprit de la bibliothèque Genevoix. Elle est plutôt petite (300 m² accessibles au public), mais elle dispose d'une belle salle d'animation. Les livres jeunesse (12 800) représentent les deux tiers des ouvrages proposés. On peut notamment consulter une sélection de contes joliment illustrés. Côté animation aussi, Genevoix fait la part belle aux enfants. Jusqu'à 6 ans, il y a bien sûr les chan-

sons, les marionnettes et les kamishibai, des théâtres d'images où l'on raconte des histoires en faisant défiler des illustrations. Trois fois par semaine, la bibliothèque accueille également des enfants gardés en crèche ou par des assistantes maternelles.

Pour les plus grands, la bibliothèque organise régulièrement des ateliers créatifs : illustration « à la manière de... », scrapbooking, création de cupcakes en papier ou de cartes de Noël... Souvent, une sélection d'ouvrages permet de prolonger l'activité. D'autres événements sont plus ponctuels. « L'orchestre de chambre de la Ville de Paris, en résidence au 104, vient de temps en temps. Deux ou trois musiciens présentent des instruments et jouent un extrait de spectacle », explique Catherine Bajot, responsable

de la bibliothèque. « La dernière fois, ils ont joué L'histoire de Babar, de Francis Poulenc ». Et tous les trimestres, des enfants participent à un atelier d'écriture. Le dernier s'est conclu par une lecture en public lors de la Fête des vendanges. « Et nous accueillons bientôt Bernadette Després », ajoute Catherine Bajot. « C'est l'illustratrice de la série Tom et Nana ! ». Cette rencontre aura lieu le 28 janvier à 15 h. Elle est organisée avec la librairie *Le Rideau rouge* (42, rue de Torcy) qui propose un dépôt-vente des livres de la célèbre série.

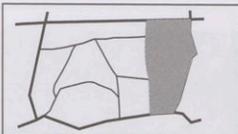
Bibliothèque familiale

Pour les adultes, la sélection d'ouvrages est moins importante, 6 500 livres « seulement », et les animations moins nombreuses. La

bibliothèque propose tout de même des lectures à voix haute, des balades dans le quartier et des ateliers informatiques. Les passionnés ont même pu participer à un atelier animé par Ghani Alani, l'un des grands maîtres de la calligraphie arabe contemporaine. Une fois par mois, les bibliothécaires se déplacent auprès de jeunes autistes, dans les locaux de « La pomme », un hôpital de jour.

Alors certes, Genevoix a longtemps été une bibliothèque uniquement jeunesse. Et elle est encore souvent perçue ainsi. Mais la sélection d'ouvrages adultes s'étoffe progressivement. Et les animations destinées aux plus petits intéressent de plus en plus les jeunes parents, faisant de Genevoix une véritable bibliothèque familiale.

Thomas Sillas



Les jours du Bois Dormoy sont-ils comptés ?

Un permis de construire a été délivré le 30 octobre 2014. L'association du Bois Dormoy, avec d'autres collectifs, tente de sauver cet espace boisé.

La rencontre avec les élus municipaux, le 20 novembre, n'aura finalement « rien donné », regrettent les membres de l'association du Bois Dormoy : ils espéraient une ouverture du débat après la négociation d'un comité de suivi en mars 2014. Cette petite forêt sauvage de la cité de la Chapelle, réappropriée par les riverains, devrait bientôt céder la place à un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et à une crèche.

Les représentants de la municipalité ont affirmé que le projet est bien sur le point d'aboutir, les constructions devraient débuter en 2015. « Il a fallu près de dix ans pour bâtir ce projet : solliciter une société HLM pour faire des études, financer un architecte, obtenir l'accord de l'Agence régionale de santé (ARS) qui n'en délivre que deux en région parisienne. On ne va pas revenir en arrière », explique Michel Neyreneuf, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, du logement et du développement durable. « En tant qu'élus, nous avons des responsabilités vis-à-vis des besoins des personnes âgées ».

Les 1600 m², occupés actuellement par le jardin partagé, accueilleront un bâtiment de quarante logements pour personnes âgées dépendantes. Les membres de l'association critiquent le choix de cet emplacement. Selon eux, le projet d'aménagement Chapelle International aurait pu fournir d'autres terrains. « On ne comprend pas qu'il faille raser le Bois Dormoy alors que le 18e arrondissement manque d'espaces verts. Il sera difficile d'en refaire surgir un autre, celui-ci était apparu de manière spontanée », constate Laurence Baudelet, coordinatrice de l'association Graine de jardins.

Un rendez-vous des riverains

Le projet de construction était lancé « bien avant que l'on entende parler du Bois Dormoy », justifie Michel Neyreneuf ; il remonte au plan local d'urbanisme (PLU) de 2006. Trois ans après, la ville de Paris obtenait l'expropriation des parcelles avec la signature de la déclaration d'utilité publique. Dernière étape : en septembre 2014, le bail immobilier pour la construction de l'EHPAD était voté à l'unanimité au Conseil de Paris.

Pour les Amis du Bois Dormoy au contraire, le lieu a une histoire de plus de vingt ans. Dans les années 1990, des habitants demandaient déjà la

transformation de cet espace « sauvage » en parc public. « Il fallait prendre une échelle pour pouvoir observer cette friche qui passait inaperçue derrière les palissades » se rappelle Thomas Augais, président de l'association. De nombreux travaux ont été accomplis avant de pénétrer dans cette « jungle » : nettoyer le terrain, mobiliser l'aide de différents jardins partagés, établir un plan d'état des lieux pour dégager des parcelles de jardinage. Le Bois fût progressivement aménagé et embelli. Un dragon en mosaïque veille maintenant sur l'amphithéâtre qui accueille des représentations. Un compost, monté bénévolement, est libre d'accès pour les jardiniers amateurs de l'association la Table ouverte ou pour les potagers entretenus par des écoles.

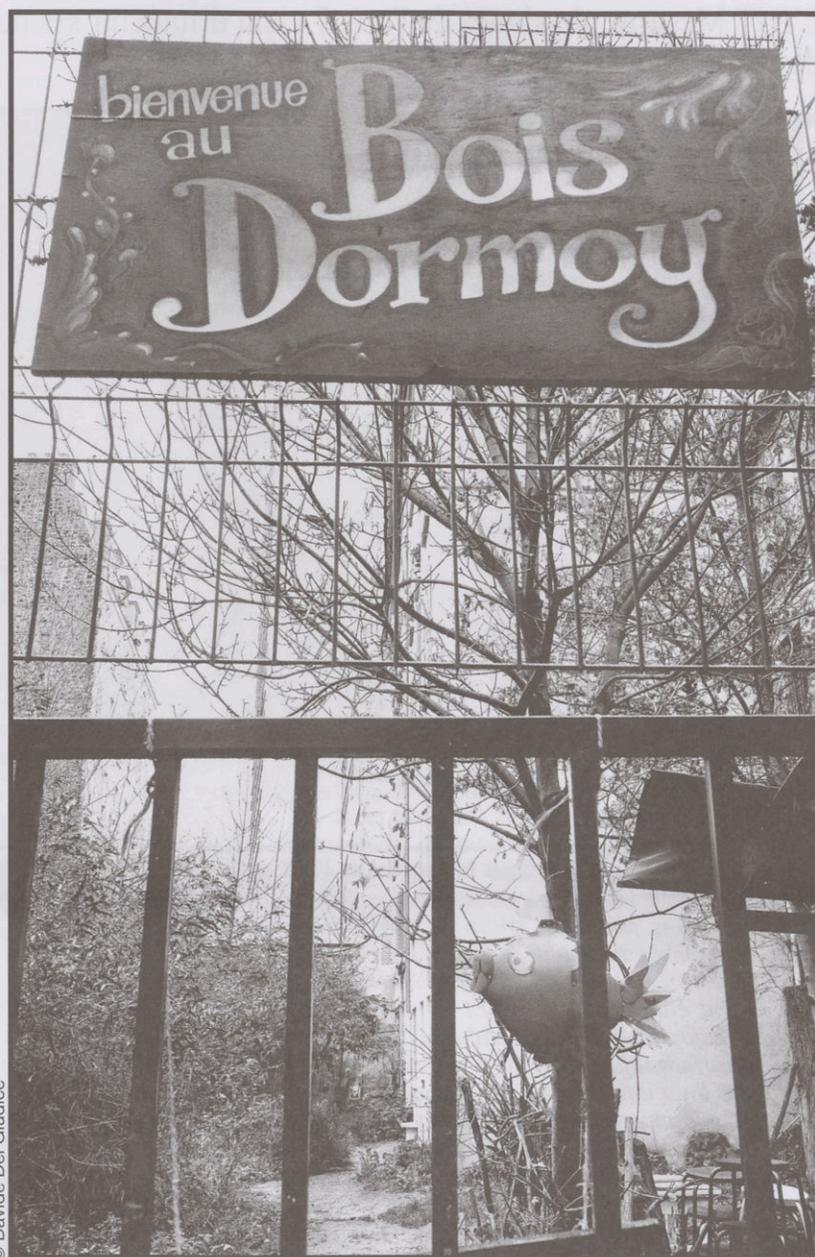
Malgré le permis de construire, le Bois continue d'être fréquenté. Ce dimanche, en dépit du temps hivernal, Yves et Vincent viennent visiter le jardin tandis que des enfants s'amuse avec leur arrosoir. « C'est un lieu de rencontre exceptionnel. Tous ces arbres, c'est rare dans le quartier ! » s'écrie Yves. « Les enfants peuvent venir jouer à Ivanhoé ou Tarzan dans les cabanes. C'est quand même mieux que de regarder Rambo devant un écran ! » renchérit Vincent.

Un espoir de sursis

L'occupation du lieu a été officialisée en 2010 lorsque l'association a adhéré à la Charte Main verte. Ce texte ne constitue toutefois qu'une autorisation. Elle confirme le caractère éphémère du lieu, à l'image d'autres jardins partagés, comme le Jardin d'Alice, qui a dû quitter la rue de la Chapelle il y a un an.

L'association et d'autres soutiens de la cause du Bois Dormoy continuent donc de demander la révision du projet en raison du caractère exceptionnel du lieu. Un recours gracieux pourrait permettre d'obtenir un sursis. Les défenseurs du jardin partagé relèvent que la conservation de cet espace s'accorde avec l'objectif de sauvegarde de la biodiversité intégré dans le PLU en 2011. Une enquête sur la faune et la flore du bois ferait découvrir un patrimoine naturel à préserver.

En attendant ses résultats, les Amis du Bois Dormoy réfléchissent à une plus grande mobilisation citoyenne. Mais également à une défense en des termes plus politiques. Dans le cadre de la modification du PLU, il s'agirait de faire valoir un nouveau clas-



Derrière ces grilles, la petite forêt risque de disparaître pour laisser la place à un établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes et une crèche.

sement pour le jardin partagé en « zone boisée inconstructible ». Le PLU devrait être voté à l'automne 2015. Affaire à suivre...

Marie Berthomé

Un recours devant le juge ?

L'association du Bois-Dormoy a décidé de porter devant le tribunal administratif, le permis de construire et de démolir déposé par Espacil Habitat. Les membres du Bois-Dormoy considèrent que le dialogue « semble impossible avec la municipalité » et regrettent le manque d'intérêt d'Anne Hidalgo pour la pétition qui a recueilli 1 500 signatures en quelques jours.

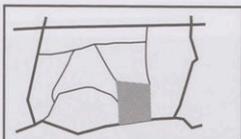
Un appel à financement participatif a récemment été lancé sur la plateforme Ulule. Le Bois-Dormoy souhaite ainsi financer les honoraires d'Étien-



ne Ambroselli, avocat spécialisé dans les litiges en urbanisme.

Le Bois-Dormoy a besoin de récolter 2 400 €, pour payer une dizaine d'heures de travail auxquelles s'ajoutent les frais de la plateforme. **N.D.**

□ <http://fr.ulule.com/sauvonsleboisdormoy/>



Une page se tourne au Mistral

Après 30 ans de comptoir à la Goutte d'Or, Ahmed, le patron du Mistral, prend sa retraite. Des nouveaux gérants feront tourner le café restaurant. La fin d'une époque...

Je pars en vacances en Bretagne, je rentre le 2, lance Sylvie Haggai. Préviens-moi de la date de la fête, je veux absolument être là ». Une fête après les fêtes ? Oui, car l'heure est importante. Ahmed, le patron du café le Mistral, passe la main. La rumeur soufflait depuis plusieurs mois mais elle s'est précisée en décembre. Le café a été vendu aux propriétaires de la Môme, le restaurant situé juste en face, de l'autre côté de la rue Stephenson.

Un cahier tourne parmi les habitués. Sylvie Haggai l'a préparé afin que chacun y laisse un souvenir. « Amis et amis du Mistral, comme vous le savez certainement le Mistral va tourner une page. Alors pour laisser une trace, voici un cahier sur lequel vous pouvez écrire quelques mots, coller une photo, faire un dessin. Et ainsi raconter votre passage au Mistral, un café où nous sommes si nombreux à aimer nous y retrouver. Faites passer à celles et ceux qui fréquentent régulièrement ce café, depuis peu et depuis très longtemps. Et quand la porte se refermera, nous l'offrirons en guise de remerciement pour service rendu. »

La direction du vent

La première contribution est signée Hédi Baghdadi. le texte calligraphié en arabe introduit le carton d'invitation de Regards croisés, une expo de peinture datant de 2003... Les murs du Mistral ont accueilli une quinzaine de ses expositions depuis 1996... les souvenirs se bousculent au portillon.

Un bout de scotch maintient la photo d'un couple et d'une petite fille. Et voilà le souvenir de Marie, Florent et Manon. « Le jour où n'a plus eu le droit de fumer au Mistral en janvier 2008. Depuis cette date, on fréquente surtout la terrasse ». Un autre mot tente de prendre la direction du vent, « Après 30 ans de Mistral qu'est-ce qu'on fait ? Parfois je vous imagine sur une chaise longue à Miami beach, vous allez nous manquer ». Une peinture (rouge) de l'artiste Gersende Crepel clôt le cahier, une fleur et des « au revoir » au tampon.

« J'avais visité plusieurs cafés avant de le trouver, se souvient Ahmed. Je l'ai vu, et le lendemain je suis revenu et j'ai signé. La peinture était bleue. Bleue à l'intérieur et bleue à l'extérieur ». Lorsqu'il a pris possession des lieux en 1985, un panoramique du port de Marseille s'établait sur un pan de mur. Aujourd'hui, la photo lustrée par le temps qui passe a conservé sa place.

Il y a trente ans, les abords de l'église



La terrasse du Mistral, lieu de rendez-vous, juste en face du square et de l'église Saint-Bernard.

se Saint-Bernard n'avaient pas la même physionomie. Plombiers, menuisiers, électriciens et mécaniciens y travaillaient dans leurs ateliers. « Ils venaient manger ici le midi, et le soir ils passaient boire un café ou autre chose. Depuis ils ont tous disparu. » En face, un atelier fabriquait des pièces de mécanique générale. Une vingtaine de personnes pointaient là tous les jours. Puis, ils ont déménagé en Seine-Saint-Denis, « il paraît que maintenant l'entreprise est fermée ».

Fête de départ

Une fois les clés transmises aux nouveaux gérants, Ahmed partagera

son temps entre ici et là-bas. Là-bas, c'est l'Algérie où demeure une partie de sa famille, enfants et petits-enfants. Mais en attendant, les habitués sont unanimes. « Beaucoup veulent que je fasse une fête pour mon départ. Sylvie, Olivier, d'autres clients. On a vu les enfants grandir. Certains sont partis à Marseille, d'autres en Amérique. »

Le programme de la retraite ? Ahmed n'a pas d'hésitation : « Je ne ferai rien du tout. Je vais manger et dormir. Et aller en Algérie voir la famille. Je vais avoir 70 ans, il est temps d'arrêter de travailler. »

Nadia Djabali

Yolande, expulsée, cherche un logement

Nous vous en parlions dans le numéro d'octobre dernier : Yolande, en lutte avec son propriétaire négligent sur l'entretien de son appartement et de l'immeuble, 31 rue Polonceau, était menacée d'expulsion. Elle a fait appel et attend la décision.

Pourtant, le matin du 9 octobre dernier, un huissier vient frapper à sa porte, accompagné de trois policiers. Ils lui demandent de quitter son logement aussitôt, en application de la décision du juge. Très courtois d'après Yolande, les visiteurs patientent pendant qu'elle regroupe ses affaires. « N'oubliez pas vos médicaments, Madame » s'inquiète l'une des policières. Yolande trouve refuge au jardin de l'Univert, qu'elle fréquente régulièrement. Il s'agit désormais de savoir où passer la nuit.

Contacté par Yolande, un collaborateur de Ian Brossat, élu du 18e et adjoint à la maire de Paris, chargé du logement et de l'hébergement d'urgence lui trouve une chambre dans un petit hôtel de la rue Myrha le jour-même. Passé un mois, elle emménage dans la résidence *Les Symphonies*, boulevard Ney. Cette maison de retraite possède des places d'hébergement permanent et temporaire, notamment utilisées pour les personnes en difficulté. Yolande y occupe un studio « bien comme il faut », indique-t-elle. Mais là encore, de manière temporaire. Elle devra le quitter le 11 janvier prochain. La mairie recherche un appartement pour la suite.

Même si elle n'y réside plus, Yolande continue de se préoccuper de l'état de son immeuble, et de l'inaction du propriétaire, « loueur de cercueil » s'indigne-t-elle.

Lucie Créchet

Lydie Quentin, chevalière de la légion d'honneur

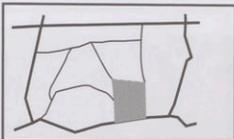
Mardi 9 décembre, 18 heures, ultimes préparatifs à la Salle Saint-Bruno. La cuisine est le théâtre d'un ballet de plats qui entrent et qui sortent, les escaliers fourmillent de monde. Dans la grande salle, Manu et Sevane règlent leurs instruments de musique et testent les micros. La cérémonie est imminente. Lydie Quentin, directrice des Enfants de la Goutte D'Or va bientôt être élevée au grade de chevalier de la légion d'honneur. Et c'est Myriam El Khomri, secrétaire d'Etat à la politique de la ville, qui lui a accroché l'insigne en présence du maire du 18e Éric Lejoindre. Famille, amis, élus, associatifs, parents et enfants de la Goutte d'Or ont participé à ce moment d'émotion qui se voulait festif.



Myriam El Khomri, remet l'insigne de chevalier de la légion d'honneur à Lydie Quentin, directrice des Enfants de la Goutte D'Or.

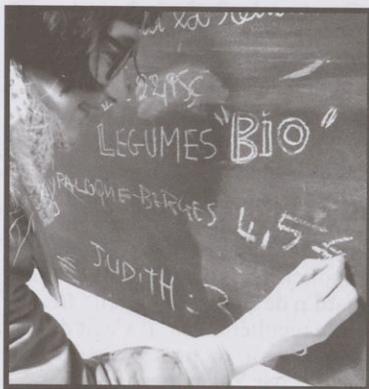
Une médaille qui représente également une reconnaissance de l'enga-

gement des bénévoles et salariés des Enfants de la Goutte D'Or. N. D.



Goutte d'Or - Château-Rouge

Coop à Paris : une réussite qui déborde de son trop petit local



© CoopàParis

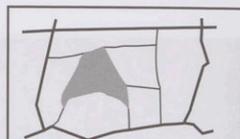
La Coopérative alimentaire de la Goutte d'Or fête ce mois-ci sa première année d'existence et elle grandit vite. Les quelque 450 coopérateurs se bousculent dans la petite boutique de la rue Myrha mais, malgré de nombreuses démarches, la « coop », comme l'appellent désormais les habitués, est encore à la recherche d'un espace plus grand. La chance va-t-elle enfin lui sourire pour son anniversaire ? Un local d'environ 100 m², chez un bailleur social au carrefour Stephenson/Doudeauville, est disponible et son attribution sera discutée en janvier par la commission ad hoc. Mais la concurrence est rude, en particulier avec un projet de fromagerie/épicerie fine.

La coop n'est pas un commerce comme les autres. Fidèle aux engagements qui la fondent — soutien d'une agriculture paysanne, modes de production durables, accès à une alimentation de qualité, marges faibles et réinvesties... — elle ouvre désormais ses portes quatre fois par semaine et ce sont les coopérateurs qui, à tour de rôle, tiennent la boutique, passent les commandes, font les comptes, etc. Et ça marche ! La gamme s'est élargie : on y trouve maintenant, outre l'épicerie, des légumes et des fruits, de la viande et des fromages.

Mais l'exiguïté du local ne permet pas pour le moment d'aller plus loin. Comment stocker plus de marchandises dans un si petit espace ? Et un samedi sur deux, lorsque l'AMAP de la Goutte d'Or vient en plus distribuer leurs paniers de légumes à ses adhérents, l'affluence est digne du marché Barbès. Difficile dans ces conditions de mettre en place les actions envisagées en direction de tous les habitants du quartier, en particulier des mesures de solidarité envers les plus démunis.

Sylvie Chatelin

□ 38 rue Myrha. Ouverture les mardi, jeudi et vendredi de 18h à 20h15 et le samedi de 10h à 13h.



Clignancourt

La rénovation du 183 rue Ordener



DR

Après réhabilitation, le site devrait intégrer une crèche de quarante berceaux et un programme de vingt-cinq logements. Les projets doivent être déposés au plus tard le 31 janvier.

L'ancien site ERDF du 183 rue Ordener va être réhabilité. Il fait partie des vingt-trois sites de l'opération « Réinventer Paris » lancée par Anne Hidalgo, maire de Paris en novembre dernier. Pas très engageante pour le moment, la façade étroite cache en fait une par-

celle de 1 800 m², toute en longueur (126 m) qui s'élargit à 18 m sur sa partie « en cœur d'îlot ».

Ce site industriel atypique, dont la construction s'est étalée de la fin du XIX^e siècle aux années 1980-1990, comporte une halle surmontée d'une verrière. Le projet innovant de réha-

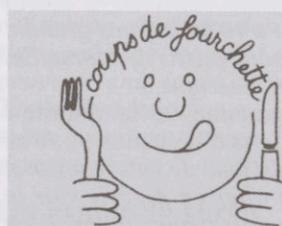
bilitation ou de reconstruction devra intégrer une crèche de quarante berceaux et un programme d'environ vingt-cinq logements.

Ouvert aux candidats du monde entier qui devront déposer leurs projets d'ici au 31 janvier prochain, le concours concerne également d'autres sites : de la gare Masséna à un hôtel particulier du XVI^e siècle dans le 5^e, en passant par la couverture du périphérique porte des Ternes, par l'immeuble de la préfecture boulevard Morland ou par des friches industrielles, une large palette est offerte à la création !

Également Éole-Evangile

Un autre site proche du 18^e est également concerné : le triangle Éole-Evangile, dans le 19^e sur une superficie d'1,3 hectare. Il s'inscrit dans l'opération d'aménagement Paris Nord-Est, près de la future gare du RER Éole Rosa Parks et sera aussi desservi par le tramway T3 puis, plus tard par le T8. Il constitue la transition entre le quartier Claude Bernard-MacDonald déjà largement aménagé et les projets en cours de Chapelle International et Chapelle Charbon.

Annie Katz



Les brioches roulées de la Bakerie Rroll

Lassés des sandwiches, kebabs et autres burgers, avalés à la hâte pour déjeuner ? Pourquoi ne pas essayer les « rolls », petits pains briochés roulés venus de Scandinavie (célèbres kanelbullars de Suède !) et de New-York (cinamon rolls). Revisités par Camille, ils sont plus dié-

tétiques ! Ses « escargots » sont moins couverts de crème mais garnis de mélanges originaux. Les uns salés : pesto, chèvre, raisin sec, miel / tapenade verte, tomates confites, parmesan / confiture d'oignon, jambon et noix. Les autres sucrés : noix de pécan, cannelle, sirop d'érable / banane, chocolat, pistache / abricot, fleur d'oranger, pralin / compote de pommes, cannelle, raisin, noisette. On peut les accompagner de fromage blanc salé ou sucré, avec muesli maison, et de thé Bonthés ou d'un jus artisanal rhubarbe, pom-

me-framboise ou pomme-coing, produit d'un verger du Val d'Oise.

L'ambiance est familière et vintage, avec ses quelques tables en formica, les tasses à fleurs de la grand-mère, les céramiques de Bruxelles, la théière Yorkshire et quelques photos au mur ! Vous pouvez aussi acheter les rolls et les emporter chez vous. Réchauffés au four, ils sont aussi bons ! **Annie Katz**

□ 21 rue Custine, mardi-dimanche 11h-19h Formule sucrée : 6,70 € ; salée : 7,80 €. Brunch : 14 €.

Les nouveaux mobiles de Charlotte

L'homme-poisson, « les dessous chics » : depuis la mi-novembre, les nouveaux mobiles de Charlotte Castanier animent à nouveau la rue de Clignancourt à la hauteur du n° 85. On avait laissé la créatrice en juillet dernier, sommée par le gestionnaire d'immeuble de « déposer ses décorations » (voir notre édition d'août 2014). Loin de Charlotte l'idée de gêner qui que ce soit. Elle a déposé une lettre dans le hall de son immeuble disant son intention de réexposer, personne ne s'y est opposé. Et puis les créatures de rêve ne prennent l'air que les week-ends : dommage pour les passants des autres jours, mais toujours le souci de ne pas importuner !

Enfin Madame Castanier change son fusil d'épaule : ses créations — toujours fai-

tes de carton et de matériaux de récupération — ne sont plus éphémères : « je ne les jette plus une fois exposées pendant un mois comme autrefois, mais les conserve et en fais de belles photos », précise-t-elle avant d'ajouter : « j'aimerais les exposer dans de vastes lieux, comme des halls de gare, entrées de banques... ou des lieux culturels parisiens et franciliens. ». Avis aux amateurs !

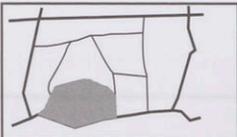
B. B.

Rectificatif

Dans notre numéro d'août, il était faussement annoncé que les anges animant la façade du 29 rue Ramey avaient du être retirés. Ils sont bien là à veiller sur les habitants et passants à qui nous présentons nos excuses ainsi qu'à leurs créatrices.



© Brigitte Batônnier



Montmartre, un cas particulier pour le plan local d'urbanisme

Le conseil de quartier de Montmartre a abordé le projet de modification du PLU. En présence de représentants de la direction de l'urbanisme et d'élus, les habitants ont pu approfondir les dispositions particulières en matière d'urbanisme et d'aménagement propres à la Butte.



© Davide Del Giudice

À Montmartre, les anciennes carrières de gypse rendent difficile la construction de nouveaux immeubles.

La modification du plan local d'urbanisme (PLU) est en phase de concertation (cf. numéro de décembre du 18e du mois) avant une modification prévue à l'automne 2015. Principal document d'urbanisme et de planification au niveau communal ou intercommunal, le PLU permet notamment de fixer le cadre en matière de logement ou d'aménagement des espaces verts.

Autour de ce thème, une cinquantaine d'habitants ont assisté au conseil de quartier de Montmartre le 2 décembre dernier, pour en savoir plus sur les conséquences possibles pour la Butte de cette modification. Car Montmartre n'est pas un secteur comme les autres.

En effet, si Montmartre n'est pas un secteur protégé comme le Marais ou le Faubourg Saint-Germain, il reste néanmoins maillé d'un réseau de

particularités qui rendent plus complexes les constructions et aménagements. Et de fait, « la modification du PLU n'aura aucune influence sur Montmartre », a affirmé Michel Neyreneuf, adjoint chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets de renouvellement urbain et du logement à la mairie du 18e.

Déficit de logements sociaux

Attachée à la direction de l'urbanisme, Mme Charpentier a rappelé que la Butte et ses environs sont soumis à des risques importants. Assise sur une couche de gypse antéludien, elle est, à cause de l'exploitation historique des carrières pour la pierre de Paris, exposée au risque de ruissellement qui peut provoquer des affaissements. « D'où la fixation d'une règle volumétrique à la parcelle avec une limite de hauteur », a expliqué Mme Charpentier, « une règle infiniment plus précise que le PLU parisien ».

En conséquence, il est très difficile d'envisager la construction de nouveaux immeubles, ce qui limite la capacité d'action de la mairie en matière d'habitat social. Michel Neyreneuf a rappelé que Montmartre n'abrite que 3 % de logements sociaux, ce qui place la Butte à égalité

avec les 7e et 16e arrondissements de Paris. La solution passera selon lui par la rénovation d'immeubles dégradés et le développement d'habitat social mixte, soit l'acquisition de quelques appartements dans des copropriétés privées. C'est déjà le cas pour des immeubles rues Véron, Lepic, Tholozé, des Trois-Frères, des Martyrs et Ramey.

Vie de quartier et tourisme

Le thème de la qualité de vie a été beaucoup abordé lors de la discussion avec les habitants. La question la plus brûlante est à l'évidence, la défense des commerces de proximité, qui ont tendance à disparaître. Haut lieu touristique de la capitale, Montmartre limite l'implantation de magasins de tourisme, mais pour les commerces, la hausse des prix pousse de nombreux artisans à revendre leurs locaux aux grandes marques. Sur ce point, il a été rappelé qu'il existe des dispositions particulières du PLU protégeant le commerce et l'artisanat. C'est notamment le cas pour le bas de la rue Lepic. Les habitants se sont prononcés largement pour étudier la possibilité d'étendre cette disposition à toute la Butte. Un vœu sera proposé en ce sens au prochain conseil d'arrondissement. **Stéphane Bardinet**

Au secours des chats du square Louise-Michel !

Les bénévoles qui les nourrissent ont besoin de renfort.

Les chats errants, on peut passer près d'eux sans les voir ! Un jour, en rentrant chez elle, Isabelle traverse le square Louise Michel sur la butte Montmartre. Elle voit une dame qui donne à manger aux chats abandonnés. Sa vocation a commencé comme ça ! Passionnée par les chats, elle décide, en 2003, de venir deux fois par semaine s'occuper de ces abandonnés par leurs maîtres.

Elle raconte : les chats, comme tous les félins, ont un territoire. Le square Louise Michel est partagé en deux : dix chats en haut, dix autres en bas. Ces deux populations ne se fréquentent pas. Catherine, Michelle et Simone s'occupent du haut de la Butte, Isabelle et une autre personne

du bas. Il faudrait du renfort, au moins deux personnes fiables qui aiment les chats. Pour sa part, elle a décidé de rester dans le 18e pour pouvoir s'en occuper.

Simone, malgré son âge avancé, vient chaque jour leur donner à manger. Les chats connaissent l'heure à laquelle elle passe. Quand elle arrive, ils sont déjà là, s'étirent de plaisir et ronronnent. Elle les connaît tous et leur a donné à chacun un prénom.

Le roi Félix

Les chats fédèrent les rencontres entre les jardiniers, les promeneurs et ceux qui s'occupent d'eux. Des habitués toujours présents dans le square savent où ils se cachent. Félix, un chat noir et blanc, est une star. On

vient le voir de loin, il défend les faibles et règne en roitelet sur la Butte. Des couples se forment comme Lola et Mimi qui sont inséparables. Blacky, chanceux, a été adopté. Tout n'est pas rose cependant. Un jour un chat a été retrouvé tabassé. On l'a amené d'urgence à la clinique mais il est mort. Il faut parfois les « traquer » (les mettre dans une boîte) le soir et les emmener pour les stériliser à l'École des chats de Clichy. Sans cela, ils seraient trop nombreux.

Isabelle souhaite pouvoir faire comme au cimetière Saint Vincent, où il est permis de construire des petits refuges. Elle voudrait installer des petites maisons avec du foin et les caler dans les creux des rochers ou sous les buissons. Cela ne dérangerait

personne. L'hiver est souvent rigoureux et des chats en meurent chaque année. Les jardiniers les enterrent car eux aussi se sont attachés aux chats.

Si vous voulez aider ces protectrices des minous, vous pouvez rencontrer Simone tous les jours entre 15 h 30 et 17 h près de la grande fontaine en bas du Sacré-Cœur, et Isabelle les lundis et vendredis soirs vers 20h en lisière du jardin, face à la Halle Saint Pierre.

Geneviève Stévenin

Sur le même sujet, le polar de Christian Wacregnier, *Les chats de Louise Michel* (Ed. Joëlle Losfeld), relate sur un ton gouailleux et espiègle la vie des chats dans le square Louise Michel.

Antoinette Binoche, la première femme maire du 18e

Gaulliste de la première heure, elle fût la première et la seule femme nommée en 1968 à la tête d'un arrondissement parisien dont les maires n'étaient alors pas élus.



Antoinette Binoche offre une bouteille du clos Montmartre à un grand maître Tastevin

Ma mère, Antoinette, a-do-rait les voitures... En tout cas beaucoup plus que les robes que lui confectonnaient sa mère, qu'elle refusait obstinément de porter ! Elle aimait ouvrir le capot des voitures pour voir comment ça marchait et tenter, si elle le pouvait, de réparer les moteurs. D'ailleurs, dès l'âge de quinze ans, maman maîtrisait le maniement d'une voiture car elle avait pris l'habitude de conduire dans le jardin de la propriété de mes grands-parents en Sologne » raconte, avec un léger amusement, Monique Guinée, la fille cadette d'Antoinette Binoche, première femme nommée maire d'un arrondissement de Paris le 3 octobre 1968 : le 18e.

Jeunesse dorée

Antoinette Binoche est née le 28 avril 1910, à Paris, dans une famille de la grande bourgeoisie catholique d'origine bourguignonne. Son père Léon Binoche, après avoir été champion olympique de rugby à XV en 1900, poursuit sa carrière dans l'industrie du cuir. Sa mère, Suzanne, sans profession, est fille d'industriels. Antoinette est élevée, dans une famille unie, dans les beaux quartiers de Paris avec ses deux frères, François, futur Saint-Cyrien et Michel, futur polytechnicien.

Antoinette reçoit un enseignement de base,

religieux, moral et domestique dans différentes écoles privées. Grâce à sa gouvernante anglaise, elle parle couramment la langue de Shakespeare. En 1929, elle obtient son permis de conduire. Et, comme à ses frères, lui sont inculquées des valeurs fortes telles que le sens de l'engagement, la solidarité et le patriotisme.

Elle fait un mariage d'amour en 1931, à 21 ans, avec un jeune homme de bonne famille, Guillaume Rostand, officier de la Marine nationale et petit cousin éloigné d'Edmond Rostand, l'auteur, notamment, de la fameuse pièce de théâtre « *Cyrano de Bergerac* ». Ils ont très vite trois enfants, Nicole, Monique et Pierre. Néanmoins, s'opposant aux usages de son milieu bourgeois dans lequel les femmes sont cantonnées à leur foyer et aux œuvres de charité, Antoinette ne se satisfait pas du rôle de femme d'intérieur bien qu'elle adore ses enfants. De 1936 à 1938, elle s'éloigne progressivement de son cercle familial, sort beaucoup... Elle pratique régulièrement le golf, la natation, la bicyclette et... la moto, en dépit de la réprobation grandissante de son époux Guillaume.

Ses parents, Suzanne et Léon, bien que ne comprenant pas forcément tous ses choix, la soutiennent. Ils la considèrent avec affection comme le « *canard sauvage* » de la famille.

Ainsi, à bientôt trente ans, grâce à ses parents qui acceptent d'assumer l'éducation de ses enfants, Antoinette décide de partir à la recherche d'activité lui permettant d'assouvir, enfin, ses besoins de liberté, d'action, et son esprit d'entraide.

Résistante

En septembre 1939, la deuxième guerre mondiale débute. En mai 1940, c'est la débâcle de l'armée française. Le 18 juin 1940, depuis Londres, le général de Gaulle prononce, sur les ondes de la BBC, un appel à la résistance. Le 22 juin 1940, l'armistice est signé par le maréchal Pétain. Antoinette a trente ans et vit chez ses parents avec ses enfants. Tout comme le reste de sa famille, elle ne supporte pas l'Occupation et veut agir pour son pays. Sa maîtrise de la conduite automobile et de la langue anglaise vont devenir ses atouts.

A partir de 1941-1942, avec l'intensification des opérations aériennes, le nombre d'aviateurs alliés tombés sur le sol français ne cesse de croître. Ils doivent échapper aux recherches allemandes et regagner les unités combattantes. Ils ont besoin d'être soignés, ravitaillés, hébergés et d'obtenir des vêtements civils, des papiers et de l'argent. Dans l'urgence et au péril de leur vie, des réseaux de résistance se structurent pour les aider. Antoinette, rebaptisée « *Tony* » par sécurité, va notamment participer à l'évacuation d'aviateurs anglais. Elle conservera le pseudonyme de Tony jusqu'à la fin de la guerre.

Ambulancière

En 1939, quelques semaines après la déclaration de guerre de la France et de l'Angleterre à l'Allemagne, la Croix-Rouge française crée un corps de conductrices-ambulancières. Organisées en sections automobiles sanitaires (SAS), elles ont pour principales missions de transporter et de brancarder les malades, opérés et infirmes, de les accueillir dans les gares de rapatriés et de les transférer dans les hôpitaux, de transporter des blessés du front, enfin de se mobiliser immédiatement en cas de sinistres (accident, bombardement, catastrophe naturelle). Elles portent un uniforme et sont soumises à la hiérarchie militaire, mais sont considérées comme des personnels civils bénévoles.

En 1943, lorsqu'Antoinette apprend que la direction de la Croix-Rouge française à Paris recrute, elle se porte candidate, au grand dam de ses parents admiratifs mais inquiets. Après une visite médicale d'aptitude, elle suit une formation sanctionnée par un examen avec d'autres femmes de tous les âges, mais, comme elle, issues pour la plupart de milieux favorisés. Elle reçoit des cours de culture physique, de mécanique pour apprendre à

Elle aimait ouvrir le capot des voitures pour voir comment ça marchait

L'épopée des Rochambelles

La créatrice du groupe d'ambulancières Rochambeau, qui s'illustra pendant les campagnes militaires de la Libération, est une Américaine, Florence Conrad, née à Chicago en 1886. En 1914, cette jeune veuve très riche et francophile vient visiter la France où la guerre la surprend. Elle s'engage alors comme infirmière dans un hôpital du Front, puis se fixe à Paris. A l'été 1943, de retour à New-York, elle réussit, grâce à un réseau d'Américaines fortunées, à acheter dix-neuf ambulances Dodge W.C54 flambant neuves. Son but : constituer une unité de conductrices-ambulancières-infirmières pour contribuer à la Libération de la France et de l'Europe au sein de l'armée française. Les premières femmes recrutées sont pour la plupart des Françaises installées depuis peu aux Etats-Unis.

Florence Conrad a conscience que son groupe de femmes doit être parfaitement formé pour être accepté dans une unité de combat. Ses filles reçoivent des cours de mécanique (réparation des gicleurs, changement

de roue, entretien quotidien des ambulances) et de premiers secours (bandages, garrots, injections...). L'équipe d'ambulancières est baptisée « le groupe Rochambeau » en hommage à Jean-Baptiste Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau, compagnon de Lafayette, qui s'illustra lors de la guerre d'Indépendance américaine (1775-1783).

En octobre 1943, le groupe Rochambeau débarque au Maroc pour rallier la 2^{ème} division blindée du général Leclerc. Celui-ci est d'abord réticent : à l'époque, les femmes ne peuvent prétendre dans l'armée qu'à des postes dits « féminins », à l'écart du combat. Cependant Leclerc est intéressé par les dix-neuf ambulances neuves. « Mon général, si vous voulez des ambulances, il faut prendre les ambulancières avec ! » rétorque Florence Conrad. Devant l'entêtement de l'Américaine, il exige de voir les filles à l'exercice et finit par se laisser convaincre. Les ambulancières sont versées à la 1^{ère} compagnie du 13^{ème} bataillon médical. Elles parviennent à tisser des liens de franche



Au parc de Bagatelle, des Rochambelles s'autorisent un petit moment de détente.

camaraderie avec les hommes de la 2^{ème} DB qui, d'abord réticents, sont conquis par leur professionnalisme et les surnomment avec affection « les Rochambelles ».

Chaque jour, par équipe de deux, elles évacuent les blessés des zones de combat, leur prodiguent les premiers soins et les transportent jusqu'au poste de triage/traitement. C'est

la première fois que des femmes se retrouvent sous le tir des balles ennemies, en première ligne. Elles prennent part à la Campagne de Normandie puis à la Libération de Paris. Leclerc demande alors à Florence Conrad de prendre en charge les blessés de la 2^{ème} DB à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, après lui avoir attribué la Légion d'Honneur.

réparer un véhicule, de conduite, de topographie et de secourisme. Comme la majorité de ses consœurs, Antoinette juge le rythme de la formation difficile mais ne se plaint pas. Elle réussit son examen de conductrice-ambulancière le 7 octobre 1943 avec la mention bien. D'octobre à décembre 1943, elle est stagiaire au sein de la section automobile sanitaire de Dijon puis de celle de Paris.

A partir de janvier 1944, Antoinette participe avec sa section à la Campagne d'Italie où elle est confrontée, très rapidement, à la mort et aux souffrances des hommes mais aussi aux décès accidentels de plusieurs ambulancières. En août 1944, elle prend part au débarquement de Provence puis le 25 août, le jour de la Libération de Paris, retrouve, l'ensemble de ses collègues, ambulancières, infirmières et secouristes de la Croix-Rouge. Au mois de septembre, lors d'une mission à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, elle fait la rencontre d'une ambulancière américaine, âgée de cinquante-huit ans, aux cheveux blancs, très grande et maigre et portant d'épaisses lunettes : Florence Conrad, la fondatrice des Rochambelles (encadré ci-dessus).



Antoinette Binoche et Joël Le Tac.

Dans la 2ème DB

Dès que Florence Conrad lui apprend que les Rochambelles sont en manque d'effectifs, Antoinette décide de les rejoindre, galvanisée par leurs exploits et par son admiration pour de Gaulle. Elles viennent de quitter Paris avec la 2ème division blindée du général Leclerc et se dirigent vers l'Alsace. A son arrivée à Strasbourg, bien que recommandée par Florence Conrad, Antoinette doit subir, avant son engagement, un véritable entretien d'embauche de la part de la responsable du groupe, Suzanne Torrès. « Comment vous appelez-vous ? » Antoinette répond : « Tony Rostand » « Etes-vous mariée ? » « Oui »... Mais à la question « Avez-vous des enfants ? » elle rétorque avec un recul horrifié « Bien sûr que non ! » : Florence l'a informée que les Rochambelles ne recrutaient pas de mère de famille. Quelques mois plus tard, cependant, lors d'un repas bien arrosé, elle dévoile son secret aux autres ambulancières quelque peu choquées mais épatées par la force de sa motivation.

Lors d'un arrêt du groupe dans la ville de Sélestat, Antoinette reçoit des éclats d'obus. Vite remise sur pieds, elle est de la campagne d'Allemagne qui conduit la 2ème DB jusqu'au Berghof, le nid d'aigle d'Hitler dans les Alpes bavaroises, à Berchtesgaden. Durant cette période, elle participe à l'évacuation du camp de concentration de Dachau. Elle ne pourra jamais effacer de sa mémoire l'image des prisonniers dans un état de maigreur épouvantable, des fosses communes où sont entassés des corps décharnés... En juillet 1945, elle est démobilisée, retourne à la vie civile et divorce en décembre 1948.

Madame le maire

« J'ai trouvé que le départ de de Gaulle en 1946 était une grande perte pour la France et il m'a semblé tout naturel de continuer à défendre les idées qu'il incarnait » déclarait-elle pour

expliquer son engagement, en 1947, au sein du mouvement politique fondé par le général, le Rassemblement du peuple français (RPF). Le RPF avait été créé pour mettre en œuvre le programme politique exposé dans le deuxième discours de Bayeux et prônait notamment la lutte contre le régime exclusif des partis, l'opposition à l'avancée du communisme et une nouvelle réforme constitutionnelle privilégiant le pouvoir exécutif.

Au RPF, Antoinette nouera de très nombreuses relations, dont André Malraux qui la fera venir, à partir de 1960, à son cabinet du ministère des Affaires culturelles.

Puis, de 1963 à 1968, elle est nommée adjointe de Constant Teffri, le maire du 18^e arrondissement de Paris depuis 1960. A ce poste, elle s'investit surtout dans les questions sociales et culturelles et impressionne par sa compétence, sa volonté et sa puissance de travail. Le 30 mai 1968, en gaulliste de la première heure, elle arrache le drapeau de la mairie du 18^e et entraîne de nombreux habitants de l'arrondissement à la manifestation de soutien au général de Gaulle sur les Champs-Élysées.

Le 3 octobre 1968, elle est nommée par décret maire du 18^e. C'est la première fois qu'une femme est nommée maire d'un arrondissement de Paris. A l'époque, selon la loi du 14 avril 1871, les maires et leurs adjoints sont nommés pour une durée indéterminée, sur proposition du ministre de l'Intérieur, puis par décret du président du Conseil des ministres à partir de 1946. Ils sont hiérarchiquement subordonnés au préfet de la Seine. Leurs attributions sont définies par des lois spéciales en matière d'état civil, de recensement militaire, de révision des listes électorales, d'enseignement et d'aide sociale... Dans notre arrondissement, il faudra attendre mars 2001 pour retrouver, quoique brièvement, une femme à la tête de la mairie, la socialiste Annick Lepetit.

Cependant, Madame Binoche n'a jamais mis en avant son identité féminine et souhaitait qu'on

Suite de la page 17

l'appelle « *Madame le maire* ». De 1968 à 1977, femme très énergique, à l'autorité naturelle, pudique et chaleureuse à la fois, Antoinette Binoche fit jouer à la mairie un rôle de plus en plus important dans la résolution des problèmes sociaux et scolaires de l'arrondissement mais aussi dans le domaine touristique : elle a essayé de coordonner les nombreuses activités culturelles de Montmartre, et notamment de développer la Fête des Vendanges. Grande promotrice du cru du Clos Montmartre, elle ne cachait pas son amour du bon vin et des choses de la vigne ; elle était membre de l'Ordre Hospitalier Curieux et Courtois des Chevaliers de Saint Bacchus et de la Confrérie des Chevaliers du Tastevin.

Jacques Chirac

En 1975, la loi du 31 décembre fait de la capitale une commune de droit commun avec à sa tête un maire et un conseil municipal dénommé Conseil de Paris, élus. Elle crée des officiers municipaux nommés par le maire de Paris pour exercer dans chaque arrondissement les fonctions d'officier de l'état civil. Le 25 mars 1977, Jacques Chirac, président du RPR, est élu maire de Paris, le premier depuis Jules Ferry en 1871, lequel d'ailleurs n'avait pas été élu mais nommé. La même année, les fonctions de maire d'arrondissement d'Antoinette Binoche prennent fin. La loi du 31 décembre 1982 relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille et Lyon instituera ensuite des conseils et des maires d'arrondissement élus au suffrage universel.

Responsables locaux

Madame Binoche a toujours approuvé les évolutions juridiques du statut de Paris car elles ont permis l'émergence de véritables responsables locaux. Elle disait d'ailleurs à ce sujet : « *Le nouveau statut de Paris, croyez-moi, est une excellente chose. Les maires d'arrondissement n'avaient pas de véritables responsabilités et n'en pouvaient plus d'écrire cinq fois pour avoir l'autorisation de procéder à la réfection d'un trottoir. Il faut que les habitants de Paris sachent à qui ils ont affaire et qu'ils puissent demander des comptes... Et, il reste tant à faire pour les habitants du 18e !* »

Antoinette Binoche décède le 10 janvier 2001, à Paris, à près de 91 ans. Elle est inhumée au cimetière de Vaucluse avec sa mère, Suzanne, dont elle a toujours été très proche.

Annick Amar

Le film « On a grévé » au Louxor avec Accueil Goutte d'Or

L'association s'appuie sur ce film pour sensibiliser aux droits du travail lors de deux projections du film qui relate la lutte victorieuse de femmes de chambre d'hôtels.

Nous souhaitons faire connaître une lutte qui a eu un résultat positif » précise Mylène Clément, formatrice et présidente d'Accueil Goutte d'Or, « afin de montrer l'intérêt du collectif, de lutter ensemble ». L'idée émane de formateurs en ateliers socio linguistiques d'AGO qui, ayant vu le film, ont pensé qu'il s'inscrivait dans la cible du public migrant du centre social, surtout féminin. « Nos interventions sont axées sur les grandes préoccupations de nos publics : le travail et le droit du travail en font partie », ajoute la présidente. De plus, beaucoup de femmes salariées du quartier, tra-

vailent dans le nettoyage et ne connaissent pas vraiment leurs droits. Au Louxor, le 20 janvier, deux groupes verront le film le matin et deux autres l'après-midi. Les projections seront préparées en amont, pour s'assurer qu'il n'y a pas de souci de compréhension des termes employés dans le film, parfois techniques. Mylène Clément espère la présence au débat, de femmes ayant participé à la lutte, un échange direct pouvant être très enrichissant pour les participants. **A. K.**

☐ Séances : mardi 20 janvier à 9h30 (réservée à Accueil Goutte d'Or) et 14h (ouverte au public) Séance publique le dimanche 8 février à 11h. 170 boulevard Magenta.

Denis Gheerbrant : Rendre visibles les invisibles

À l'occasion de ces projections, Denis Gheerbrant, réalisateur du film *On a grévé* qui sera présent aux débats, répond à nos questions.

Quelle image retenez-vous de ce groupe de femmes en lutte ?

Denis Gheerbrant : Bien qu'elles soient toutes syndiquées au départ, c'est la grève qui a constitué le groupe. Elles travaillent souvent seules, ne se retrouvent pas pour le repas ni pour les trajets. Là, les décisions ont été prises ensemble, comme dans la culture démocratique africaine de base et toutes y ont adhéré. À partir d'un certain moment, il est devenu évident que le groupe tiendrait jusqu'au bout, même si au départ ce n'était pas aussi clair. La cohésion s'est affirmée au fur et à mesure. C'est une richesse d'être ensemble pour dire non.

Le contact a-t-il été facile ?

Pour engager la parole, il a fallu du temps mais curieusement, c'était assez facile avec la caméra. Lorsque Mariam enlève son blouson pour danser, il y a des cris de joie, une ovation, c'est une reconnaissance forte de la caméra qui « entre en danse avec elle ! » Elles se sont senties reconnues par la caméra. Les entretiens que je mène depuis quelque temps avec un salarié malien du Syndicat CNT-SO du nettoyage, pour un autre projet, m'ont peut-être donné une expérience qui a facilité le contact avec le groupe des femmes de chambre ?

Peut-on parler d'une lutte féministe ?

Pour ces femmes, il semble difficile



Zeugma Films

de l'envisager : leur société est beaucoup plus « genrée » que la nôtre. Les travaux dévolus aux hommes et aux femmes sont très distincts.

Mais, peut-être au moment de la victoire finale, ont-elles eu ce sentiment, dans le regard de leurs enfants, dont certains sont présents dans le film, puis de leur mari. La grève a fait d'elles des citoyennes, des travailleuses à part entière et elles sont toujours syndiquées. Mariam exprime cette fierté : « on avait vu des grévistes à la télé et... on a grévé nous aussi ! »

La dynamique du film s'inscrit dans l'émancipation : parler devant une caméra en fait partie. Filmer la lutte a un sens.

Qu'a représenté la victoire finale ?

Après vingt-huit jours de conflit, l'issue est presque trop rapide. Au-delà de la satisfaction d'avoir gagné, c'est aussi le retour à la vie quotidienne... et au mal de dos !

Et les débats ?

Nous avons tous remarqué avec étonnement que les questions sont presque toujours les mêmes, alors que les publics sont très différents. Certains spectateurs souhaitent avoir des précisions juridiques, des détails sur les négociations. Très souvent, à la fin des débats, quelqu'un dit : ces femmes invisibles, vous les avez rendues visibles. **Recueilli par Annie Katz**

« Les Débousolés » en spectacle le 31 janvier à la Halle Pajol

En solo, duo, trio, en groupe aussi, ils chantent, les « Débousolés », pour leur plaisir... et leur public. Issus des ateliers de technique vocale et d'interprétation de l'association Les Paroles de la Boussole, ces chanteurs amateurs travaillent leur voix bien entendu, mais aussi leur façon d'être en scène et d'interpréter leurs chansons. Ils les puisent dans le répertoire des Baschung, Rita Mitsouko, Barbara ou Brigitte pour ne citer que quelques grands de la chanson. Un tra-

vail exigeant sous la direction artistique de Sylvie Goussé, elle-même chanteuse, comédienne et metteuse en scène. Un travail fructueux qui permet aux « Débousolés » de se produire régulièrement lors de concerts, comme celui du samedi 31 janvier.

Brigitte Bâtonnier

☐ 31 janvier à 20h, auditorium de l'Auberge de jeunesse Yves Robert, 20 rue Pajol. Entrée : 12 €, pré vente : 10 €, gratuit moins de 12 ans. Réservations : 06 24 45 08 49

LE MOIS DU

18^e

Expositions

Métaphore autour des courses hippiques

Depuis 2010, le PMU s'associe au Bal pour soutenir le travail de jeunes photographes en leur permettant de réaliser un projet inédit sur l'univers des jeux et des paris. Cette année, les lauréats Léa Habourdin et Thibault Brunet ont posé leur regard néophyte sur ces « drôles d'endroits », ces « chouettes endroits » que sont les bars PMU, temples étranges et enfumés de

l'activité fébrile des joueurs. Jouant sur l'opposition entre l'animal en mouvement et le parieur immobile, les artistes nous proposent d'approcher ces lieux habités et énigmatiques à travers « plusieurs écrans ». Du noir et blanc au jeu vidéo, le PMU se révèle un piège à photographie.

□ Du 14 au 25 janvier, Le Bal, 2 impasse de la Défense,



Kourtney Roy, lauréate Carte Blanche PMU-LE BAL 2013.

Cadre exquis Portraits d'enfance

● Jusqu'au 28 février, 31 rue Doudeauville

Pendant une dizaine d'années, de 1895 à 1905, Jules Antoine a photographié Jean et Marthe, ses enfants. Leur petit-fils, Daniel Danzon présente cette série de portraits intimistes dans son atelier d'encadreur. Il nous livre un regard émouvant sur l'enfance, le bonheur, la vie. Les enfants se prêtent au jeu, tantôt sérieux ensemble dans leur costume du dimanche, tantôt espiègles, riant à l'objectif qui capte au plus près leurs émotions... et leurs taches de rousseur ! La présentation chronologique permet de suivre l'évolution des visages, des regards et des attitudes. Jean, au

regard fier d'un « petit homme », Marthe qui prend la pose comme un vrai modèle... on tombe sous le charme !

Daniel Danzon a, bien sûr, encadré lui-même ces trésors : cadres noirs discrets pour les photos en noir et blanc et cadres anciens pour les autochromes, images couleurs d'autrefois.

Des milliers de plaques photographiques qui dormaient dans des boîtes, est sortie cette galerie de portraits d'un véritable créateur passionné. Jules Antoine aimait en effet s'approcher des visages, capter au



plus près les expressions, s'éloignant ainsi des cadrages habituels des portraitistes de son époque.

Annie Katz

Galerie 3F Oudrix, Ingbert Brunk, Yanni Souvatzoglou

● Du 12 au 18 janvier, 58, rue des Trois Frères



Œuvre de Frédéric Oudrix (détail).

Le premier est peintre français, le deuxième sculpteur allemand, le troisième peintre et sculpteur grec. Tous les trois exposent en permanence à la Petalouda Art Gallery de Naxos, île grecque des Cyclades. Les voilà invités à Paris par Jean-

Michel Faudemer à la 3F. Frédéric Oudrix vit et travaille à Montreuil. La gouache et le papier sont ses instruments privilégiés. Il accumule les couches de peinture au biais de feuilles transparentes qu'il superpose comme autant de strates, ou les

abandonne pour laisser place à l'unique peinture. De ses œuvres abstraites toutes en couleurs et mouvement, couches après couches, apparaît le fonctionnement gestuel dans lequel on déambule allègrement.

Ingbert Brunk, ancien élève de l'Université d'Arts de Berlin, vit et travaille à Naxos. Le marbre cristallin et très translucide de cette île a toujours exercé une grande fascination sur tous les artistes, depuis l'Antiquité. Ses sculptures aux lignes pures, d'une très grande finesse, transparentes, sont d'une extrême élégance.

Yanni Souvatzoglou a commencé très tôt dans la peinture mixte avant d'explorer la reproduction de photos industrielles en 3D. Pour ses sculptures, il développe des structures fortement influencées par les ères minoenne et cycladique. Son imagination créative lui inspire des toiles très gaies, colorées, issues de ses observations bien affûtées.

Michel Cyprien

Jeune création Open call 2015, Appel à candidature

● Inscription jusqu'au 30 janvier sur le site selection.jeunecreation.org

Plateforme de rencontres et d'échanges, l'exposition annuelle de Jeune création est devenue un rendez-vous incontournable de repérage et d'exploration de la jeune création contemporaine

et reflète la diversité des pratiques à travers la pluralité des médiums utilisés.

Un prix sera décerné par un jury de professionnels et l'exposition aura lieu à Paris à l'automne 2015.

Halle Pajol

100 affiches pour le droit au travail

● Jusqu'au 24 janvier, esplanade Nathalie Sarraute, face au 43 rue Pajol

Ces 100 affiches pour le droit au travail ont été sélectionnées parmi les 4301 reçues de 133 pays dans le cadre du concours annuel *Poster for tomorrow*. Treize graphistes français font partie des lauréats.

Poster for tomorrow, campagne sur le droit au travail de l'association 4 Tomorrow récemment installée dans le nouveau quartier Pajol, traite notamment le problème de l'accès à l'emploi, le travail clandestin, le travail des enfants, l'esclavage moderne, les différentes formes de harcèlement ainsi que la question de l'égalité des genres en milieu professionnel.

Des expositions simultanées au plan international ont pour but de célébrer la Journée internationale des droits de l'Homme. A. K.



Galerie Amtares

Pascal Catry, de « A » à Zinc Sculptures murales

● Jusqu'au 17 janvier, 29 rue Lamarck



Plasticien-zingueur », Pascal Catry transforme le zinc en œuvre d'art. Les traces laissées dans le métal par la pluie, le vent, le soleil, pendant de nombreuses années sont travaillées pour être rendues visibles et mises en valeur. Gratté, martelé, aplati, le zinc reprend une seconde vie, de nouvelles couleurs, bleu, argent, gris, d'autres

reflets en fonction de l'éclairage.

On cherche des paysages : mer, nuages, horizon, l'artiste laisse le métal raconter son histoire et surtout celle que forge notre imagination.

Pascal Catry expose aussi dans des lieux atypiques : supermarchés, cinémas, piscines, jardins, afin de rendre l'art accessible à tous. A. K.

Espace Canopy

Viva comics

● Du 22 au 24 janvier, 19 rue Pajol

C'est une exposition aux traits latins et hispaniques que présente l'Espace Canopy pour son second cycle BD, organisé avec l'association l'Oeil de Jack. Elle invite à voyager au travers des planches originales de l'artiste brésilien José Roosevelt et des dessinateurs espagnols Kyko Duarte, Gabor, Mateo Guerrero et Tirso et fait découvrir des univers différents et magiques.



LE MOIS DU

18^e

Musique

Anastacia au Trianon

Cela faisait plus d'un an qu'Anastacia, atteinte d'un cancer du sein, avait été contrainte d'annuler sa tournée européenne. L'artiste, dotée d'une voix au timbre unique, que l'on présente souvent comme « une femme blanche à la

voix noire » revient enfin avec un nouvel album (son sixième) qu'elle a justement nommé *Résurrection* et avec lequel elle entame, en 2015, une tournée mondiale. Ces précédents albums, mélange de soul pop et rock se sont vendus à plus de trente millions d'exemplaires !

Résurrection, composé de dix chansons nouvelles forgées dans la douleur et le combat, devrait lui permettre de reconquérir sans peine son public.

□ Le 24 janvier à 19 h, 80 boulevard de Rochechouart, 01 42 92 78 00.



LE MOIS DU

18^e

Théâtre

Au Pixel De profundis d'Oscar Wilde, mise en scène de Marjolaine Humbert

• Jusqu'au 31 janvier, le samedi à 18 h 30, 18 rue Championnet, 01 42 54 00 92.



Oscar Wilde, mis en accusation par le père de son ami Alfred Douglas (Bosie) est condamné en 1895 pour « actes indécents » à deux ans de travaux forcés. C'est dans la prison de Reading où il achève ses derniers mois d'incarcération qu'il écrit alors une très longue lettre, *De profundis* adressée à Bosie. Ce monologue où perce souvent la colère sinon la rage de Wilde de se retrouver dans cet état de prisonnier, état dont il rend Bosie en partie responsable et qu'il accuse de reproches, est aussi, et malgré tout, une lettre d'amour. « Notre lamentable et fatale amitié s'est terminée pour moi par la ruine et la honte publique, mais le souvenir de notre ancienne affection est souvent avec moi et je m'attriste à l'idée que le dégoût, l'amertume et le mépris pourraient prendre à jamais dans mon cœur la place que l'amour y tenait naguère » écrit-il au commencement de sa lettre avant de poursuivre son très long réquisi-

toire contre son ami. Mais cette lettre est aussi l'occasion pour Wilde d'essayer de se relever et de retrouver sa place d'écrivain en se livrant, à travers de longues digressions, à une sorte d'auto-biographie.

Ce texte, foisonnant d'émotions et de pensées brillantes est un véritable défi théâtral. Christophe Tuchi qui a sélectionné avec intel-

ligence les extraits de cette longue œuvre, s'y est fougueusement collé. La réussite est totale. Son jeu est remarquable de finesse et de sensibilité. Enfermé dans une cellule lugubre et humide, il restitue avec une grande justesse, toute la complexité de la pensée wildienne et l'orgueil de cet homme déchu, terrassé par la honte.

Catherine Soubelet

Au Tremplin Crève Lady Bird, écrit et mis en scène par Mamy, chorégraphie de Carole Sauret

• Jusqu'au 19 février, le jeudi à 20h30, 39 rue des Trois Frères 01 42 54 91 00.



Sur scène, une aristocrate à la triste mine, parangon de vertu, richement vêtue d'une robe XVIII^e à larges paniers de dentelles noires, énumère les principes sacrés du mariage selon lesquels la femme est soumise, jamais rebelle, car à « époux heureux, épouse heureuse ». Mais voi-

ci que s'approche en rampant, une mariée, ligotée par des chaînes (à ce propos, ne jetez pas la clé posée sur votre siège). Elle est rousse, sexy, dans une robe et voile blancs et elle saura magistralement tout envoyer balader et vivre (très) libre. La troisième femme est de loin la plus malheureuse des trois. Elle, c'est « Lady Bird » ou plutôt la blonde Coccinelle qui jusqu'alors n'a fait qu'obéir, sans mot dire, aux ordres d'un patron odieux qui aboie après elle « café », « photocopies », sans oublier de lui réclamer de temps à autre une petite gâterie sexuelle. Mais à coups de poings, à coups de gueu-

le, Coccinelle va vivre sa vie comme elle l'entend !

Convoqués par Mamy, des textes de Sade, Maupassant, La Fontaine, se mêlent aux chansons de Dalida (« Gigi l'amoroso ») ou de Guesch Patti (« Etienne »), et le ton dramatique des premières minutes du spectacle cède vite place au rire, à l'humour et la dérision.

Conduit à un train soutenu par trois comédiennes débordantes d'énergie, le spectacle conjugue danse, chant, effeuillage coquin, avec une série de changements de costumes, perruques, escarpins Louboutin et drôles d'astuces. Crève Lady Bird est une ébouriffante réflexion sur « ce putain de bonheur ».

Jacqueline Gamblin

À la Manufacture des Abbesses

Clochard Stellaire, de Georges de Cagliari, mise en scène de Sarah Veyron

• Du 3 janvier au 28 février, du mercredi au samedi à 19 h, 7 rue Véron, 01 42 33 42 03.

À l'Atalante Les jardins de l'horreur, de Daniel Call, mise en scène d'Agathe Alexis

• Du 9 janvier au 9 février, le lundi, mercredi et vendredi à 20 h 30, le jeudi et le samedi à 19 h, le dimanche à 15 h 10 place Charles Dullin, 01 46 06 11 90

Au Théâtre de l'Atelier Anna Christie, d'Eugène O'Neill, mise en scène de Jean-Louis Martinelli

• Du 20 janvier au 26 avril, du mardi au vendredi à 21 h, le samedi à 16 h 30 et 21 h, le dimanche à 15 h 30, 1 place Charles Dullin, 01 46 06 49 24.

À l'Atelier-théâtre de Montmartre

Les Petites Poules de Paris, cabaret burlesque,

mise en scène de Guënael Dumur

• Tous les mercredis à 20 h 30, 7 rue Coustou, 01 46 06 53 20.

Au Ciné XIII Brigade financière,

d'Hugues Leforestier, mise en scène d'Anne Bourgeois

• Du 21 janvier au 21 mars (horaires variables), 1 avenue Junot, 01 42 54 15 12.

Au Funambule de Montmartre

Cuisine et dépendances,

d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène de Jonathan Dos Santos

• Jusqu'au 1er février, du jeudi au samedi à 21 h 30, dimanche à 20 h, 53 rue des Saules, 01 42 23 88 83.

Au Pixel D'Aurore Dupin à George

Sand, d'après la correspondance de l'écrivaine, mise en scène de Christophe Truchi

• Jusqu'au 31 janvier, le samedi à 15 h, 18 rue Championnet, 01 42 54 00 92.

Au Tremplin Petite vidange un jour férié, écrit et mis en scène par Luce Leccia

• Jusqu'au 8 mars, le vendredi à 20 h 30 et le dimanche à 16 h, 39 rue des Trois Frères, 01 48 60 66 05.

Aux Bouffes du Nord Fragments d'après des textes de Samuel Beckett, mise en scène de Peter Brook et Marie-Hélène Etienne

• Du 6 au 24 janvier à 20 h 30, 37 bis boulevard de la Chapelle (10e), 01 46 07 34 50.

Au Théâtre Ouvert Sauver la peau, de David Léon mise en scène d'Hélène Soulié

• Du 26 janvier au 14 février, du mercredi au vendredi à 20 h ainsi que le 26 janvier, le mardi à 19 h et le samedi à 18 h, 4 bis cité Véron, 01 42 5574 40.

Au 104 Trente-six nulles de salon, de Daniel Cabanis, mise en scène de Jacques Bonnaffé

• Du 13 au 25 janvier à 20 h 30, le dimanche à 17 h, 5 rue Curial (19e), 01 53 35 50 00.

A La Reine
Blanche

DIEU qu'ils étaient lourds ! textes de Louis Ferdinand Céline, mise en scène de Ludovic Longelin

• Jusqu'au 31 mai, du mardi au samedi à 21h,
2, bis Passage Ruelle, 01 40 05 06 96.



Construit à partir de différents entretiens que Céline a bien voulu enregistrer pour la radio dans les années 50, ce spectacle est une passionnante rencontre avec l'un des écrivains les plus controversés de la littérature française du XX^e siècle. Seul sur scène, répondant aux questions qui lui furent posées par les intellectuels de l'époque, Céline parle de sa vie, de son enfance, de ses dramatiques prises de positions politiques, mais aussi et surtout de son écriture et de ce style qui a bouleversé la littérature. Le spectateur est appelé à être un confident privilégié. Céline explique sans concession, sans manière avec beaucoup de simplicité, l'exigeant travail de l'écrivain aux prises

avec son temps. Une bien belle rencontre, loin des consensus et des coquetteries littéraires. D'une part l'homme, « constructeur, pacifique » affirme-t-il, puis l'écrivain « le français est une langue magnifique. Il n'y a pas de fatalité dans l'écriture : du travail, beaucoup de travail, de l'émotion et de la sensibilité ». On se retrouve en plein cœur de l'univers célinien, dans le dedans de son écriture avec la puissance des mots et leur aspect vivant.

Les textes sont bien choisis. Le bougon Céline est bien sur scène. Sa « petite musique » parlée est aussi envoûtante que sa « petite musique » écrite.

Michel Cyprien

À l'Étoile du Nord, Angelo, tyran de Padoue de Victor Hugo, adaptation et mise en scène de Julien Kosellek

• Du 23 janvier au 7 février 2015, le mardi, mercredi et vendredi
à 20h30, 16 rue Georgette Agutte, 01 42 26 47 47.



1549, Angelo, le podestat, règne sur Padoue et sur ses femmes : l'une, verrouillée dans sa chambre, l'autre, la maîtresse, La Tisbe, comédienne, bien en mains, à la fête donnée pour elle dans le palais. Assis dans l'ombre : l'espion. Angelo, colosse aux pieds d'argile, vit dans la peur permanente du Conseil des Dix de Venise qui manipule et tue.

Drame romantique : ténèbres et mystères dans un palais-prison, chassés croisés

amoureux, fous de passion, jalousie, haine, désirs de vengeance. Epouse et maîtresse éprises du même homme, Rodolfo. Angelo, trompé, va tuer sa femme. La Tisbe, éperdument amoureuse de Rodolfo, se sacrifie, meurt pour sauver sa rivale.

Victor Hugo veut « mettre en présence la femme dans la société, la femme hors de la société, c'est-à-dire toutes les femmes, toute la femme. Défendre l'une contre le despotisme, l'autre contre le mépris. Rendre la faute à qui est la faute, c'est-à-dire à l'homme, qui est fort, et au fait social, qui est absurde... »

Actuelle, cette pièce souligne le mélange sentiment et politique, dénonce le pouvoir de « l'ombre », de la surveillance omniprésente au risque de bafouer la liberté.

Julien Kosellek, passionné de musique, a monté Angelo avec succès l'an dernier à L'Étoile du Nord. Acteurs, chanteurs, musiciens de talent... les mots hugoliens en partition, le drame comme un opéra. Ici on empoisonne, on meurt, on tue, on jette le cadavre dans le fleuve, des horreurs... Que l'on chante.

Rose Pynson

Pour les enfants

La fée des chaussettes



Manufacture des Abbesses
7 rue Véron, 01 42 33 42 03.

Raiponce (dès 4 ans)

• Jusqu'au 18 janvier, le mercredi à 15 h 30 et le dimanche à 15 h,

Un prince s'accroche aux longs cheveux d'or de Raiponce pour la délivrer de la tour où une méchante sorcière l'a enfermée.

Funambule de Montmartre

53 rue des Saules, 01 42 23 88 83.

Tête d'oeuf

• Jusqu'au 28 février, le mercredi et samedi à 14 h,

Zaza est une poule chétive qui n'arrive pas à pondre et qui a pour seul ami Fernand le fermier.

La fée des chaussettes (à partir de 2 ans)

• Jusqu'au 13 février, le mercredi à 16 h 30, le samedi et dimanche à 11 h

Luciole est une petite fée qui adore dormir. Elle oublie de se réveiller le jour de la distribution annuelle des rôles de fées.

Au Pixel

18, rue Championnet,
01 42 54 00 92.

Les oubliés (dès 5 ans)

• Du 7 janvier au 28 mars, le mercredi à 15 h et le samedi à 17 h

Armand se réveille dans un monde enchanté sans aucun souvenir de sa vie passée. Il y rencontre plusieurs personnages de contes de fées.

À l'Alambic Comédie

12 rue Neuve de la Charbonnière,
06 32 75 59 36.

Gabilolo et Malolotte à peu près magiciens (dès 2 ans)

• Le samedi et dimanche à 16 h, le mercredi à 14 h 30.

Gabilolo et Malolotte préparent leur spectacle de magie, mais comme d'habitude ils se chamaillent et se jouent des tours.

La maison magique (dès 3 ans)

• Le 17 et 18 janvier à 14 h 30.

Les nouvelles aventures du magicien voyageur et de son chien Bobby.

Le cirque en vacances (dès 4 ans)

• Le 24 et 25 janvier à 14 h 30

Magie comédie et fantaisie : les enfants deviennent magiciens.

Le grand Parquet

35 rue d'Aubervilliers,
01 40 05 01 50.

Quelque part au cœur de la forêt : la Belle et la Bête

• Du 9 janvier au 1er février, le mercredi et dimanche à 15 h, le jeudi à 14 h, le vendredi et samedi à 20 h.

Un jour, entendant une voix portée par le vent, la Belle Princesse quitte famille et palais, s'en va à sa recherche et rencontre la Bête.

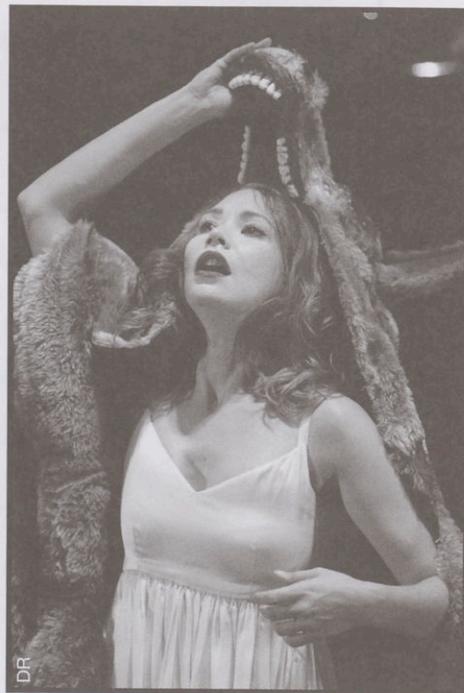
Au Théâtre des Abbesses

31 rue des Abbesses,
01 42 74 22 77

Peau d'âne (dès 5 ans)

Du 20 au 24 janvier, plusieurs horaires à voir avec le théâtre.

Une féerie burlesque, belle lecture du conte de Perrault qui nous parle du passage de l'enfance à l'adolescence.



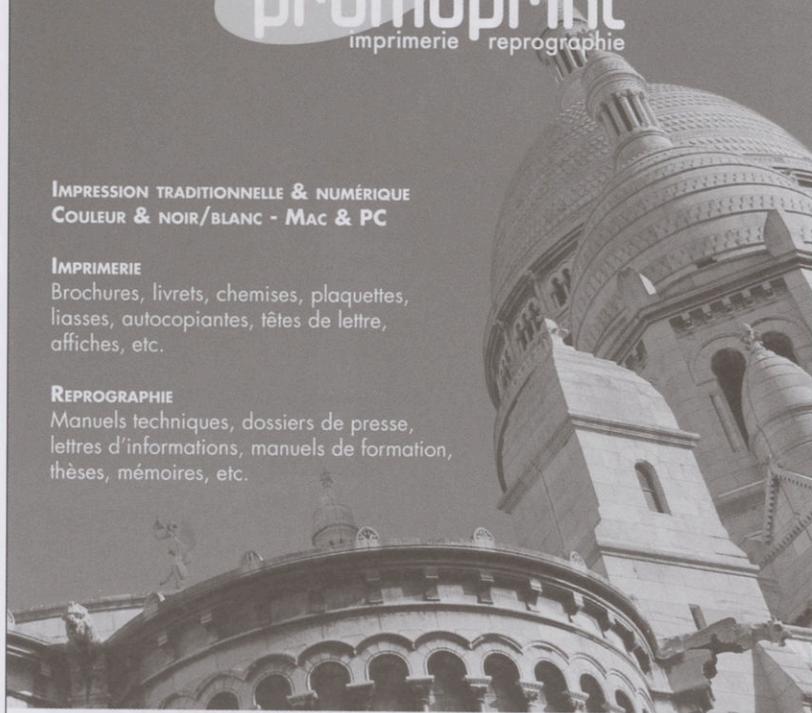
**Au cœur du 18^e,
un imprimeur près de chez vous !**



**IMPRESSION TRADITIONNELLE & NUMÉRIQUE
COULEUR & NOIR/BLANC - MAC & PC**

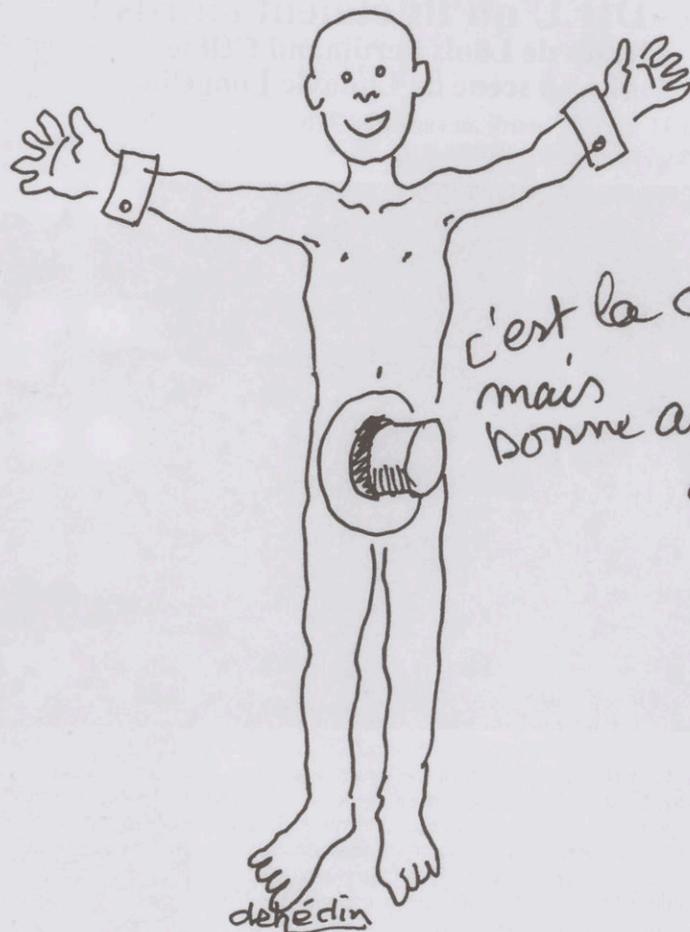
IMPRIMERIE
Brochures, livrets, chemises, plaquettes,
liasses, autocopiantes, têtes de lettre,
affiches, etc.

REPROGRAPHIE
Manuels techniques, dossiers de presse,
lettres d'informations, manuels de formation,
thèses, mémoires, etc.



PROMOPRINT imprimerie - reprographie

79 rue Marcadet 75018 Paris • Tél : 01 53 41 62 00 • Fax : 01 53 41 62 02
contact@promoprint.fr • www.promoprint.fr



*C'est la crise
mais
bonne année
à tous*

PETITES ANNONCES

■ **Cours de Tai-Chi-Chuan. Professeure diplômée de la Fédération de Hong Kong.**
Mardi : 12 h — 13 h et 18 h 20 — 19 h 20. Jeudi : 8 h 30 — 9 h 30.
Cours en petit groupe (5 pers. maximums). rue Championnet.
01 42 51 75 59 — 06 75 31 60 67

■ **La Gymnastique volontaire** vous attend Porte Montmartre. Cours de gym d'entretien. Accueil, randonnée conviviale. Pour optimiser votre capital santé, garder la forme. Tél : 01 42 09 67 49.

■ **Les Enfants de la Goutte d'Or** cherchent

bénévoles, étudiants, oisifs, retraités, pour **accompagnement à la scolarité**. Horaires : CP à CM1 lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16 h à 18 h. CM2 et secondaire : du lundi au jeudi de 18 h 30 à 20 h. contact@egdo.fr ou 01 42 52 69 48.

TARIF DES PETITES ANNONCES :

• **Gratuites pour les associations abonnées jusqu'à 240 signes.** (Si l'association est abonnée sous le nom de son président, prière de nous le signaler.) • Pour les autres annonceurs (particuliers, commerçants, associations non abonnées), 15 € jusqu'à 240 signes. • Au-delà de 240 signes et jusqu'à 480 signes, 15 € supplémentaires.

À découper ou recopier

Vous voulez nous soutenir ? Abonnez-vous !



Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 24 €

Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18^e du mois : 42 €
(24 € abonnement un an + 18 € cotisation)

Je souscris un abonnement de soutien : 80 €
(24 € abonnement un an + 56 € cotisation)

Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 24 €

Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18^e du mois : 42 € (24 € abonnement + 18 € cotisation)

J'adhère à l'association : 18 €

Abonnement à l'étranger : 27 €

Remplir en lettres capitales et envoyer avec le chèque à l'ordre de « Les Amis du 18^e du mois », 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :

..... E mail :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée **par écrit**. Merci.

18e Reportage Le Chœur et orchestre de la Sorbonne

Quand amateurs et professionnels chantent ensemble !

Le Centre Clignancourt de l'Université Paris Sorbonne a ouvert grandes les portes de son bel auditorium, le 25 novembre dernier pour un concert pas comme les autres. Pour la première fois, le COSU (Chœur & orchestre de la Sorbonne) y conviait qui désirait « chanter avec ». Une réussite, ce premier concert participatif ! Il vit le chœur des étudiants grossir de quelque trois cents chanteurs amateurs de tous âges. Et même bien jeunes puisque des élèves de 4e en classe à horaires aménagés musicale, option voix, du collège Roland Dorgelès et des enfants de l'école élémentaire Championnet étaient de la partie.

Rien ne fut laissé au hasard : un échauffement efficace puis une répétition rondement menée par le flamboyant chef de chœur Ariel Alonso, afin que chacun puisse s'emparer des extraits des *Dances polovtsiennes* de Borodine. Puis tous rejoignirent l'orchestre et donnèrent leur interprétation de ces danses envoûtantes sous la direction de Vincent Barthe. « *Un beau moment de partage pour faire la fête !* », s'est réjoui Barthélémy Jobert, président de l'Université Paris Sorbonne. Pour les deux chefs, de chœur et d'orchestre, à l'enthousiasme si communicatif, le défi est relevé : chacun peut venir au cœur du processus de création de la musique. « *On n'est pas un aquarium que les gens observeraient derrière la paroi* » s'amusaient-ils. Une expérience à renouveler !

Brigitte Bâtonnier

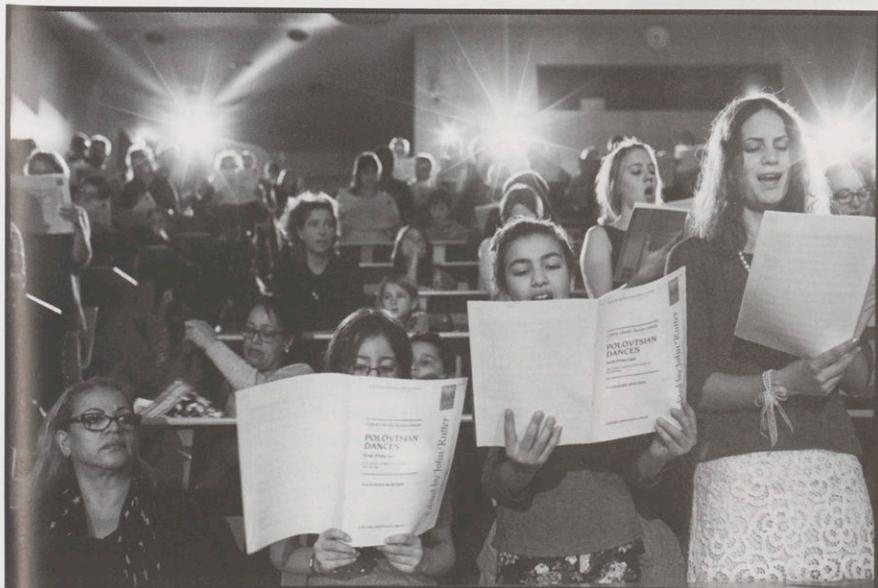


© Léo Andrés/ Cosu

L'auditorium du centre universitaire a fait le plein pour le concert participatif.



Séance d'échauffement avant d'aborder le chant



Tous ensemble pour les Danses polovtsiennes de Borodine



L'orchestre Sorbonne Université a également offert des extraits de Casse-Noisette de Tchaïkovski.

Hernando Herrera, mathématicien de formation et passionné de nouvelles technologies, crée sur ordinateur des œuvres abstraites et colorées.

Hernando Herrera, peintre mathématicien

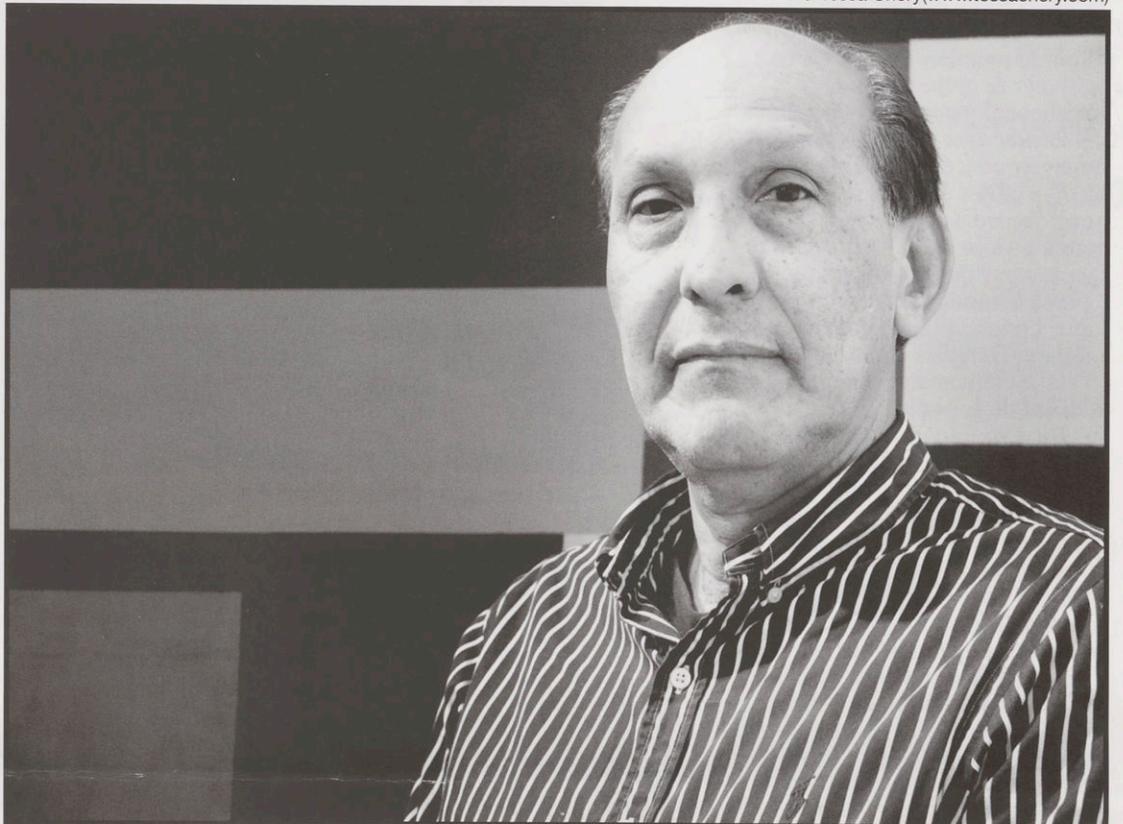
© Tessa Chéry(www.tessachery.com)

De petites lucarnes percées dans le mur laissent pénétrer la lumière d'automne jusqu'aux *Inductions chromatiques*, les créations cinétiques du peintre Hernando Herrera. Rectangles ou carrés d'art abstrait appliqués sur supports plexiglas antireflet garnis aluminium, sept œuvres rythmées et colorées sont posées sur la longue table. Un petit bureau installé près du plan de travail accueille l'ordinateur de l'artiste, véritable « atelier bis » à la pointe des nouvelles technologies. Des heures durant, ce passionné de mathématiques y explore le champ infini du « langage » couleur lumière. En montrant, par exemple, le mouvement chromatique du tableau en fonction du déplacement du spectateur autour de ses *Incrustation* et autre *Chromoadditivité*, impressions de peinture optique en couleurs.

Un logiciel spécial permet d'exploiter, entre autres, une grille de traits noirs et d'autres teintes sur laquelle Hernando Herrera pose et superpose des rectangles (ou des sphères) de différentes couleurs.

Des maths à l'art

Un simple mouvement de « souris » déplaçant, par exemple, le violet sur le jaune, produit la couleur rouge. L'espace des combinaisons possibles est riche, et le mouvement chromatique du tableau variable selon les déplacements des visiteurs. Hernando Herrera est mathématicien de formation, ce qui, selon lui, expliquerait sa « tendance à exprimer les mathématiques en art ». Il confie dans un sourire qu'avec l'utilisation de nouvelles technologies, il « s'éclate aujourd'hui par le biais de l'ordinateur ». Car, précise-t-il, « je travaille sur ces sujets depuis les années 60-70 ». Soulignant son propos, il expose sur le mur blanc un grand format papier carton, peint à la main à



l'acrylique, bandeau et traits horizontaux colorés de rouge, vert, bleu, jaune.

Âgé de 69 ans, ce Français d'origine vénézuélienne, ex-directeur d'une fondation culturelle d'État, nommé à Paris en 1984 en qualité d'attaché diplomatique à l'ambassade du Venezuela, n'a plus quitté la France depuis. Artiste autodidacte depuis plus de quarante ans, épris d'écriture et de poésie, Hernando Herrera participe dès 1994, au collectif *ARTCOS* en compagnie de gens de plume. Chaque année, il expose ses peintures lors de

que ça exprime », dit-il en faisant de nouveau apparaître sur l'écran un plan de fond sous forme de grille. Qualifiant d'« innovants » le langage, l'expression, le comportement de la couleur, le peintre estime que tout y est « équilibre, mesure, calcul arithmétique » pour savoir où et comment poser les carrés sur le plan de fond, sachant que « le noir domine toujours la couleur ».

Désignant un tableau sous plexiglas, où le rose s'impose après superposition d'un plan de couleur sur un autre, l'artiste poursuit : « Tout démarre du logiciel pour le calcul mais, une fois que tout ce que je voulais exprimer « remonte », on ne voit ni un personnage ni un paysage », poursuit-il en s'interrogeant, une pointe d'émotion dans la voix, mais sans apporter une réponse : « Pourquoi est-ce que je fais ça ? ».

Exposer « dans de grandes villes »

Lorsque le choix de ses compositions abstraites est arrêté, il les porte à tirer, via une clé USB, dans un atelier d'impression où ses tableaux cinétiques lui sont restitués, couleurs d'origine garanties 75 ans, et revêtus de leur plexiglas, plaque aluminium au verso, équipés pour accrochage. En attendant d'exposer « dans de grandes villes », Hernando Herrera propose ses œuvres via son site internet. Galeristes et/ou amateurs peuvent se rendre, sur rendez-vous, à l'atelier d'Orsel, où il confie pratiquer des « prix atelier » avantageux.

Pour l'heure, ses projets immédiats sont liés à « la poursuite de sa recherche ». « L'idée ultime » étant, selon lui, « d'écrire un livre sur la théorie du langage de la couleur ». **Jacqueline Gamblin**

□ www.anversauxabbesses.fr/artistes/user/amelpoul/

L'Atelier d'Orsel

Six artistes, tous peintres (également mosaïste, graveur) se partagent les 110 m² de l'atelier d'Orsel dont quatre sont présents en permanence selon Hernando Herrera. L'atelier est ainsi en colocation depuis 1981. Aujourd'hui doté d'un étage, espace privé habité par la peintre Isabelle de Pavant, l'Atelier d'Orsel était, au début des années 1900, constitué d'un seul et imposant volume sous plafond où on fabriquait les décors pour le théâtre tout proche de l'Atelier, place Charles Dullin

Une large et haute porte ornaient l'imposante bâtisse pour laisser passer ces décors sans les endommager. Plus près de nous, il fut occupé par une société de gardiennage et, en 1981, « un artiste peintre qui avait fait l'École d'Arts Appliqués, a repris les locaux », précise M. Herrera. « Avec une bande de jeunes artistes qui faisaient de la peinture, de la gravure sur vitraux », à partir de 1982, ils ont créé chaque mois de mai, la manifestation artistique *Points d'Art*, premiers « balbutiements » de ce qui allait devenir, chaque année depuis 1995, *Anvers aux Abbesses*, opération Portes ouvertes sur les ateliers d'artistes du quartier. Cet événement culturel, qui regroupe soixante-sept ateliers a, depuis, été élargi au 9e arrondissement.

□ 11 rue d'Orsel 06 63 52 19 45.

Le mouvement chromatique du tableau est variable selon les déplacements des visiteurs.

diverses expositions dans le 18e où il vit et travaille. A l'occasion des *Portes ouvertes d'Anvers aux Abbesses*, il compte, chaque année, parmi les membres du jury des *Émile* récompensant un(e) artiste dont l'œuvre est ensuite exposée simultanément aux Portes ouvertes dans le 18e et à la galerie *L'Œil du Huit* du 8 rue Milton, dans le 9e. Cet intérêt pour la culture, il confie le devoir à son père qui « l'emmenait au cinéma et, surtout, visiter des expositions scientifiques, de peinture et de littérature ».

Le langage de la couleur

Travaillant inlassablement à « la recherche du langage de la couleur » comme un chercheur d'or sur son filon, Hernando Herrera évoque « sa thèse » : « la toile venue d'un écran (informatique) montre la recherche du langage de la couleur et ce